

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 13 avril 1923

Sommaire :

L'ultimatum flamingant	Abbé R.G. van den Hout
La persécution religieuse en Russie	Valentin Brifaut
Prose pour le temps pascal	Paul Cazin
Réponses à l'enquête sur l'esprit de la jeunesse belge	Henri Goffinet
	Edm. Rubbens
Notre politique rhénane	Norbert Wallez
La situation politique vue de Wallonie	Omer Englebert
La productivité du capital	V. Fallon, S. J.

Les idées et les faits : Chronique des idées : Du bruit et de la gloire, J. Schyrgens.
— La renaissance européenne et la campagne pour les États-Généraux, G. Legrand. —
La Critique. — Italie, L. Picard. — France.

La Semaine

* Un important congrès international d'histoire se tient à Bruxelles. L'histoire! c'est-à-dire la recherche du plan divin et de la manière dont les hommes y ont répondu.

Évidemment, le vrai sens des événements ne peut être compris que par les catholiques, qui savent d'où vient l'humanité et où elle va. Toutefois, dans la connaissance des faits par les traces sensibles qu'ils ont laissées, les non-catholiques peuvent non seulement

aider puissamment les historiens catholiques, mais même les dépasser.

Il importe que sur le terrain de la recherche historique, comme sur les autres, des « fils de la lumière » se dépensent à découvrir une vérité — la vérité historique — qui, comme toute vérité, glorifie Dieu.

* L'incident Loucheur met l'Europe en émoi. Tout en ignorant s'il aboutira, il comporte déjà une leçon que l'on pourrait intituler : de l'inconvénient de faire de la diplomatie sur la place publique.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



**LAMPÉ
FANAL**
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS

GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68

rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119

BRUGES, rue Nicolas Despars, 11

CHARLEROL, Quai de Brabant, 16

COURTRAI, rue de Tournai, 30

MONS, rue de la Station, 16

OSTENDE, Square Marie-José, 1

ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Sainctelette, 30

VILVORDE, rue de Louvain, 18

FOSESSE — GHISTELLES — PONT

A CELLES — SPRIMONT — THOU-

ROUT-FRAMERIES - LENS s/DENDRE

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
à Eupen et Malmédy.

Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —

Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit

et chèques sur les principales villes belges et étrangères.

Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres

— Vérification des tirages à la demande des Clients —

Souscriptions aux emprunts d'État, de villes, de sociétés, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : B.9945.

Conditions de l'abonnement :

Un an 25 francs

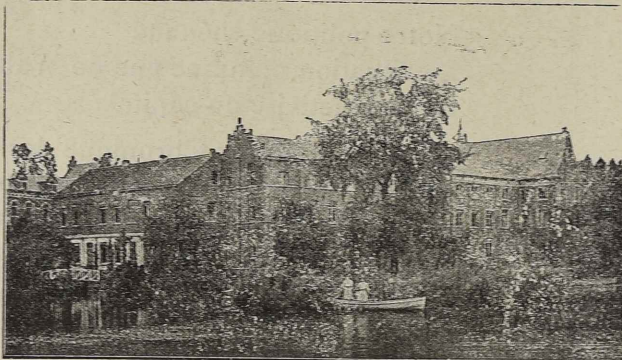
Six mois 15 francs

Le numéro 75 centimes

Pour l'étranger port en sus

Numéros spécimens sur demande

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

au sein d'un vallon choyé par la nature

entouré d'un parc de 7 hectares

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1800 francs

L'ultimatum flamingant

L'article de M. Pouillet, publié ici la semaine dernière, a déchaîné un beau tapage dans la presse de tous les partis. Rien de plus naturel. Ce qui l'est moins, ce sont les reproches aussi violents qu'injustifiés adressés à la *Revue catholique*. Les lignes en tête de l'article étaient très claires pourtant !

Dans son numéro de dimanche dernier, *La Métropole* d'Anvers écrivait dans son éditorial : « Aussi M. l'abbé van den Hout, conscient du châtiement que c'est pour lui de devoir en arriver à pareille insertion, ne l'avale-t-il qu'avec une grimace non dissimulée, tel le condamné absorbant la ciguë. »

« C'est un scandale, en effet, de voir figurer, en tête de cette Revue qui se pique volontiers d'apaiser les querelles et de parler raison, cette prose hystérique... »

L'occasion a paru bonne, en protestant contre pareil langage, d'exposer une fois de plus la ligne de conduite suivie ici. J'ai donc adressé au directeur de l'organe anversoise la lettre suivante :

Mon cher confrère,

Dans son éditorial d'hier, *La Métropole* me prête une attitude contre laquelle je tiens à protester. Il y est dit en effet que j'aurais été en quelque sorte obligé d'insérer l'article de M. Pouillet, dans la *Revue catholique* des idées et des faits, et que « c'est un scandale de voir figurer en tête de cette Revue qui se pique volontiers d'apaiser les querelles et de parler raison, cette phrase hystérique... », dont « la Revue eût mieux fait d'épargner la primeur à ses lecteurs ».

Comme il eût été plus facile et plus loyal de reproduire les quelques lignes dont j'ai fait précéder l'article du leader flamingant ! Si je me suis décidé — en toute liberté — à mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue Catholique* la prose de l'ancien Ministre des Sciences et des Arts, c'est parce que j'estime, dans la crise très grave que nous traversons, que c'est faire œuvre d'apaisement que d'aider les adversaires à mieux se connaître.

Il est évidemment très facile à un directeur de journal ou de revue de ne publier que ce qu'il sait être conforme aux idées de ses lecteurs, c'est facile mais ce n'est guère courageux. La *Revue Catholique*, fondée pour travailler à l'union des catholiques dans la Vérité, a une conception plus haute de sa mission intellectuelle. Elle préfère au bouvrage de crâne, qui se borne le plus souvent à flatter les opinions des lecteurs, une discussion courtoise, à visière levée, où chacun prend l'entière responsabilité de ce qu'il signe, entre catholiques qui diffèrent d'avis sur les solutions à donner aux questions libres.

Et il faut croire qu'ils sont nombreux dans l'élite catholique du pays ceux qui comprennent notre effort d'apostolat intellectuel, puisque des milliers d'abonnés se sont, en deux ans, groupés autour d'une Revue devenue rapidement la tribune d'idées la plus importante de la Belgique catholique.

Le problème linguistique est le plus grave problème qui se soit posé chez nous depuis 1830. A en nier l'importance, ou à prétendre, comme le fait l'auteur de l'article paru dans votre numéro d'hier, que les flamingants ne sont qu'une poignée et que la Flandre ne partage pas les sentiments de M. Pouillet, on n'aide guère à résoudre l'angoissante question.

Que M. Pouillet ait tort ou qu'il ait raison, il y a que la presque unanimité des élus flamands à la Chambre et au Sénat ont voté la flamandisation de Gand. Il est permis de le déplorer, il est impardonnable de n'en pas tenir compte.

Je suis profondément convaincu que l'ignorance de l'état réel des choses en Flandre est pour beaucoup dans l'opposition des catholiques anti-flamingants à Gand-flamand, solution que, sans être le moins du monde nationaliste flamingant, et avec de nombreux esprits dont le patriotisme est des plus ardents, je crois la moins mauvaise des solutions en présence.

La presse catholique d'expression française a-t-elle fait ce qu'elle eût dû faire pour combattre cette ignorance ? Les épithètes et les injures n'ont-elles pas trop souvent remplacé les exposés loyaux et les enquêtes impartiales ?

Et voilà pourquoi, mon cher confrère, sans y être obligé d'aucune manière, mais par amour pour mon pays, j'ai consenti à publier l'article de M. Pouillet, comme d'ailleurs j'ai publié déjà des articles tout aussi violents dans le sens de l'anti-flamingantisme : pour que l'on connaisse mieux les idées de ceux que l'on combat.

Si j'ai hésité, comme je l'ai dit, c'est que je prévoyais un peu... les reproches du genre de ceux que me fait votre correspondant.

Certes, je ne partage pas la violente conviction flamingante de M. Pouillet, mais ne croyez-vous pas qu'il ait un peu raison, quand il se plaint de ce que la presse catholique d'expression française abreuve journellement les catholiques flamingants des pires outrages, leur supposant les plus noires intentions et suspectant leur patriotisme ?

Si scandale il y a, il n'est pas dans la publication par la *Revue Catholique* d'un article violent de M. Pouillet, mais dans la manière dont certains journaux font bon marché de la loyauté et de la plus élémentaire justice en combattant des compatriotes et des corrégionnaires qui peuvent se tromper, certes — et je crois l'avoir dit assez fortement parfois — mais qu'on n'assagira pas en les exaspérant.

J'aime à croire, mon cher confrère, qu'il me suffira de faire appel à votre confraternité pour que vous consentiez à publier cette lettre en première page de votre prochain numéro et en vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués en X^o Jesu (1).

* * *

Avec l'autorisation de son auteur, M. J. de Geradon, membre de la Chambre des représentants, je communique également aux lecteurs de la *Revue*, l'essentiel d'une lettre assez représentative, je crois, d'un état d'esprit très répandu :

...Ne m'en veuillez pas de vous le dire franchement : avec les intentions les plus pures, vous êtes, à mon avis, en train de faire, en politique intérieure, une funeste besogne...

Vous publiez en première page, un article de M. Pouillet, article au-dessous de son talent et de son caractère. Toutes les précautions préliminaires que vous prenez montrent bien que dans votre esprit, comme pour tout le monde, c'est un ultimatum adressé au ministère Theunis et aux membres de la droite, fort pareil au chantage, dirais-je, si je ne craignais de blesser un ami dont la dangereuse bonne foi n'est pas en question.

Ne voyez-vous donc pas que vous vous associez à la manœuvre ? Vous avouez qu'il a tort, mais vous publiez quand même, comme pour dire : Prenez garde, si vous ne cédez pas, à tout ce qui peut arriver !... Cette résignation-là nous a déjà fait assez de mal. Ce fut celle de votre Revue jusqu'à présent, et c'est la même tactique qui amena un certain nombre de députés à encourager des exigences déraisonnables, en laissant croire, que malgré tout, les flamingants radicaux pourraient compter sur eux.

Ceux-ci auraient bien tort de se gêner, sachant d'avance qu'on céderait. Ainsi, se réduit à présent toute la question linguistique belge, à savoir si oui ou non, des Belges habitant la partie flamande du pays ont bien le droit de faire toutes leurs études supérieures en français, s'ils en ont envie.

M. Pouillet a fini par se persuader que l'admettre serait consentir en même temps à perdre son âme. C'est la logique qu'il perd. Mon vieux ami se met à raisonner comme un de ces Sénégalais auxquels ils compare ses malheureux électeurs de Louvain et des Flandres, affreusement opprimés.

(1) *La Métropole* a très aimablement publiée cette lettre dans son numéro du 12, en la faisant suivre de commentaires sur lesquels nous reviendrons.

Ce sont les sauvages et les enfants qui cassent tout, ou qui bouillent lorsqu'ils n'obtiennent pas le fétiche ou le jouet le plus beau qu'il croient !
 Pauvre Ministère Theunis ! Constitué sans autre programme que celui de restaurer autant que possible nos finances et de défendre le pays, sans idée commune sur la question linguistique, l'ayant dit et l'ayant répété, voilà qu'on lui déclare la guerre à lui et à tous les autres qui ne trouveront pas une majorité disposée à empêcher une partie des intellectuels flamands de devenir médecins, avocats ou notaires, en français. C'est pour cela qu'un groupe va rejeter les budgets et refuser la défense du pays.

Pardonnez-moi de penser, Monsieur l'Abbé, et de vous le dire, que si dès le début, ce mysticisme sentimental n'avait pas rencontré l'encouragement des Girondins qui croyaient bien faire, nous n'en serions pas réduits à déplorer (ensemble, j'en suis convaincu), que sur lui, le raisonnement n'exerce plus d'action.

Si ce groupe s'imagina qu'on ne tiendra pas le coup, il se trompe. On le tiendra. Heureusement, la question ne se pose point comme la place voire éminent collaborateur, qui ne voit là qu'une querelle entre Flamands et Wallons. De ce qu'il aperçoit parmi ses adversaires, l'Assemblée Wallonne et son bluff, de ce qu'il entend son bruit de tonneau vide, il ne peut conclure qu'il ne rencontrera que des extrémistes. L'affaire est belge seulement, ni flamande ni wallonne, belge. C'est un terrain solide sur lequel les gens de bonne volonté peuvent se tenir, et il y en a, grâce à Dieu, en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles.

Je m'excuse, Monsieur l'Abbé, de la longueur de cette lettre. Elle vous indique le désir que j'aurais de vous convaincre, et de vous amener à une attitude de fermeté qui s'impose de plus en plus, et qui gagnerait tant, si elle était soutenue par un organe aussi désintéressé et aussi estimé que la Revue catholique des idées et des faits.

J'ignore si M. Poulet a voulu exécuter une manœuvre en écrivant un article, qu'il m'a adressé *motu proprio*. Ce que je sais, c'est qu'en acceptant d'insérer son « ultimatum » je ne me suis associé en rien du tout à cette manœuvre, si manœuvre il y a.

La droite flamande est fermement décidée à entrer dans l'opposition si Gand-flamand est repoussé (I). Voilà le fait certain.

N'est-il pas de plus haute utilité que ce fait soit connu ? Aider à ce que les adversaires du flamingantisme soient au courant de cette détermination (que l'on reste évidemment libre de juger comme on veut) n'est contribuer en rien à ce que ce fait soit un fait !

La droite flamande a-t-elle raison, ou a-t-elle tort ? Question oiseuse pour le moment puisqu'il semble bien que sa décision soit irrévocable.

La vraie question qui se pose, la voici : étant donné l'ultimatum des flamingants, faut-il céder ? Le mal résultant de cette concession sera-t-il plus grand, ou moindre, que celui résultant de l'entrée des flamands dans l'opposition ?

Pour résoudre ce problème il faut bien en revenir encore au fond du débat.

* * *

Si, comme l'écrivit M. de Gérardon, « *Toute la question linguistique belge* » se réduisait « *à savoir si oui ou non, des Belges habitant la partie flamande du pays ont bien le droit de faire toutes leurs études supérieures en français, s'ils en ont* »

(I) Il n'est pas nécessaire d'avoir reçu les confidences d'aucun des chefs flamands, pour se rendre compte que si les leaders actuels du mouvement flamand cédaient sur la question de Gand, leurs troupes les désavoueraient pour les remplacer par des extrémistes. Sans doute les chefs flamands estiment-ils que le danger que créerait au pays l'exaltation de ces nationalistes, serait bien plus grave encore que celui qui résulterait de l'entrée de la droite flamande dans l'opposition. Ce n'est pas le moment de revenir sur ce que nous avons dit déjà de la responsabilité des chefs flamands dans l'exaltation d'un nationalisme qui trop souvent n'a fait que pousser à bout les principes posés par ceux-là mêmes qui actuellement déplorent les excès extrémistes.

envie », la liberté serait en jeu, et il n'y aurait qu'à s'opposer de toutes ses forces à la contrainte flamingante. Mais il est absolument faux que la question de Gand se réduise à « *empêcher une partie des intellectuels flamands de devenir médecins, avocats ou notaires, en français* ».

Gand-flamand — faut-il le dire encore, et la passion est-elle aveuglante au point d'empêcher la vue de cette évidence ? — Gand-flamand n'empêchera aucun Flamand qui le désire de faire ses études en français.

De ce que l'Université catholique est établie à Louvain, peut-on conclure que les catholiques de Bruges, de Mons, de Bruxelles ou d'Arlon sont empêchés de faire leurs études dans une université catholique ?

Les flamingants ne peuvent justifier leur opposition à Gand-bilingue, répète-t-on. Il a été dit et redit ici, que le romantisme racique et culturel qui sévit en Flandre, est des plus dangereux, et que les raisons qu'invoquent nombre de flamingants, surtout les catholiques, pour exiger Gand-flamand, ne sont pas recevables, mais autre chose est de démontrer que les arguments « intrinsèques » apportés en faveur de Gand-flamand ne tiennent pas, autre chose de constater que pour des motifs « extrinsèques » cette solution est la moins mauvaise des solutions en présence.

En l'occurrence, les flamingants, en repoussant toute formule de Gand-bilingue, servent — d'aucuns certainement à leur corps défendant — l'unité nationale et les intérêts de la culture française en Flandre.

Paradoxe ! s'écriera-t-on. Vérité certaine pour quiconque étudie sans passion l'état des choses en pays flamand. Gand-bilingue exaspérerait la lutte entre deux nationalismes (surtout si l'on se décide par une formule — genre formule Braum — faisant dépendre le maintien ou la création de cours en français ou en flamand, d'un certain nombre d'étudiants), et cette lutte pourrait devenir mortelle pour notre unité nationale.

D'autre part, l'état des esprits en Flandre est tel, que le rejet de Gand-flamand (devenu le symbole de tout le mouvement flamand) est capable, pendant un temps plus ou moins long, de faire s'opposer bon nombre d'intellectuels flamands, à une culture française, qu'à tort évidemment, ils solidaïseront avec la mentalité de leurs adversaires « fransquillons », et ainsi, le maintien de Gand-français nuira considérablement à la culture française en Flandre.

Tandis que l'atmosphère calmée par Gand-flamand (qui n'obligera personne à faire en flamand des études qu'il veut faire en français), une opposition à une culture française qui « apporte » trop à ceux qui s'y abreuvent, n'est guère concevable.

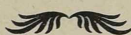
Que l'on me comprenne bien ! Gand-flamand n'est pas la panacée qui guérira du jour au lendemain la fièvre régionaliste flamande. C'est un moindre mal qui calmera les esprits et permettra, peut-être, de ramener les électeurs flamands à une conception plus saine des choses. Il y a dans l'agitation actuelle beaucoup de factice. Pour que les Flamands s'en rendent compte, il faut avant tout que les passions s'apaisent.

Certes, le problème de Gand est un problème belge, mais un problème ou Flamands et Wallons s'affrontent : les votes à la Chambre et au Sénat le prouvent à l'évidence. Pour apporter au problème une solution belge, il faut faire l'apaisement. Gand-flamand (avec tous les tempéraments que l'on sait) calmera l'exaltation régionaliste flamande et empêchera la Flandre de devenir la proie des extrémistes. Quant aux Wallons,

Gand-flamand ne leur causera aucun préjudice. Ils craignent pour la culture française en Flandre : pont entre les deux moitiés du pays. Le danger est autre qu'ils ne croient, et le meilleur moyen de servir actuellement cette culture est d'empêcher qu'une génération de Flamands exaspérés (à tort, c'est entendu, mais exaspérés quand même) ne se diminue en repoussant une culture que, par représailles, elle voudra boycotter.

La situation semble donc très claire : d'une part, les Flamands ne peuvent plus reculer, d'autre part il n'en coûtera rien aux Wallons de se désintéresser du maintien de Gand-français. Alors ?... D'avoir aidé, en acceptant l'article de M. Poulet, à poser aussi nettement la question, la *Revue catholique* n'a-t-elle pas fait œuvre de conciliation ?

Abbé R. G. VAN DEN HOUT.



La Persécution religieuse en Russie

L'arrestation et la mise en jugement de S. Gr. Mgr Cieplak, Archevêque catholique de Pétrograde et de quinze prélats et prêtres de son diocèse, a soulevé en Europe et en Amérique, d'universelles protestations. Ce mouvement englobe un grand nombre de personnalités non-catholiques, voire même anti-catholiques. Il a pris une extension si impressionnante que le gouvernement bolchevik s'est décidé à surseoir à l'exécution d'abord fixée au 29 mars. Il convient de saluer cette victoire de la civilisation, tout en ne s'illusionnant pas trop sur sa portée exacte. Le procès de Mgr Cieplak est l'aboutissement fatal d'une persécution religieuse dont la Russie est le théâtre depuis 1917, et qui tend à la destruction radicale du christianisme et à la conversion du peuple au matérialisme le plus absolu. Pour s'en étonner, il faut ignorer la nature du socialisme marxiste et son évolution inévitable en matière religieuse.

Pour que son triomphe soit durable, il doit extirper de l'âme les traditions et les forces morales qui la pousseront toujours à s'insurger d'un élan instinctif contre l'oppression du régime le plus inhumain qui se puisse imaginer.

Ainsi, dès leur arrivée au pouvoir, dans cette Russie où le christianisme grec faisait corps avec l'organisation politique et sociale, les Soviets proclamèrent la séparation complète de l'Église et de l'État.

Allaient-ils doter l'ancien empire des Tzars de la liberté des cultes qui lui avait été refusée jusque-là ? Certes non. Les Soviets ont rayé la liberté de leur vocabulaire et de leur législation, comme étant une conception bourgeoise et anti-communiste. Du reste que vaudrait la liberté nominale des cultes sans le droit pour eux de posséder les biens nécessaires à leur existence. Or, en même temps qu'ils les déclaraient libérées de la tutelle gouvernementale, les Bolcheviks confisquaient aux Églises la totalité de leur patrimoine, meubles et immeubles, sans distinguer les propriétés de rapport, les édifices du culte, les habitations du clergé, les établissements charitatifs, les institutions d'enseignement. Mesure radicale qui fut un premier arrêt de mort. Les expulsions suivirent de très près la nationalisation. C'était la première étape dans l'exécution d'un programme habilement combiné et suivi avec une ténacité inexorable. Après le dépeuplement total, ce sera l'étranglement graduel et, pour finir, l'extermination.

L'étranglement résulte autant des conditions d'existence propres au communisme que des lois sur l'enseignement et sur les associations culturelles.

Rien ne donne mieux que les conditions prescrites à ces dernières, une idée exacte des contradictions et de l'hypocrisie qui caractérisent la législation et la politique des Soviets : Vanter une chose et en réaliser le contraire ; proclamer des principes et les violer dans l'application ; prétendre édifier alors qu'on ne songe qu'à détruire. Il n'y a pas d'exagération à déclarer que leur morale est exactement le contrepied ou, si l'on veut, le « retournement » de la nôtre. Ce que nous honorons comme étant le bien, est tenu par eux comme étant le mal et réciproquement. Dans les pays civilisés, la préoccupation du législateur est d'assurer à la personne humaine le plus de liberté et de

dignité possible. Les Soviets s'inspirent d'un idéal opposé. On peut appliquer à toute leur façon d'être et d'agir, ce qualificatif de *satanique* dont l'immortel Joseph de Maistre stigmatisait l'œuvre destructrice de la Révolution telle qu'elle s'accomplissait de son temps.

On en jugera par la façon dont les Soviets régulent le sort des associations chargées d'organiser le culte des différentes religions.

D'une part, outre que le loyer est généralement d'un taux prohibitif, le contrat à conclure met toutes les obligations à charge du locataire sans conférer à celui-ci aucun droit vis-à-vis du bailleur. D'autre part, le bail doit être signé par le ministre du culte d'accord avec l'association qui doivent constituer les fidèles. A celle-ci un nouveau venu se disant de la même croyance religieuse, peut s'adjoindre quand il lui plaît. Cette adhésion lui donne non seulement le droit de participer à l'administration, mais aussi le droit d'exercer sur ses co-contractants et sur les membres du clergé un contrôle aussi bien politique que religieux. La loi stipule expressément que ce n'est pas une faculté, mais une obligation pouvant entraîner de graves responsabilités même pour le cas de non utilisation de tous les moyens jugés propres à le rendre efficace. On devine ce que cela signifie. L'espionnage n'est pas suggéré, mais imposé comme un devoir légal. Et que deviennent dans ce système la concordance de vues et la confiance réciproques, indispensables au fonctionnement de semblables groupements. Inutile d'ajouter qu'en va ainsi à l'encontre du droit ecclésiastique et de la forme de hiérarchie sans laquelle le catholicisme cesse d'exister.

A cette législation d'une perfidie raffinée s'est ajouté tout un ensemble d'entraves et de vexations.

Étant considérés comme des bourgeois, les Ministres des cultes sont astreints sans réserves ni ménagements, aux corvées les plus dures et les plus absorbantes, telles que le nettoyage des cours d'immeubles, des rues et des places, des voies ferrées obstruées par les neiges.

Ils souffrent de perquisitions, de dénonciations. Leurs sermons sont soumis à la censure préalable. Leurs actes et leurs paroles sont l'objet de cet espionnage incessant qui est, au dire de ceux qui ont vécu ces dernières années en Russie, l'institution la plus généralisée et la plus dégradante du régime.

* * *

Mais où la volonté de supprimer toute religion s'accuse le plus nettement, c'est dans le décret qui interdit l'enseignement religieux quel qu'il soit, même par simple prédication du haut de la chaire, dans les églises aux personnes âgées de moins de dix-huit ans. Il n'est fait exception que pour les familles agissant dans leur habitation particulière et encore à condition que chaque famille y pourvoie séparément. Il est bien précisé que la prohibition concerne surtout les établissements d'enseignement et les édifices du culte.

En vertu d'un arrêté du Comité exécutif de Pétrograde, en date du 26 juillet 1922, cette loi nouvelle a été communiquée à tous les comités exécutifs des communes, en vue d'en assurer par une étroite surveillance, la rigoureuse exécution, toute personne se rendant coupable d'une infraction devant être déferée comme criminelle aux juridictions compétentes. Le même avis fut publié par toute la presse et donné aux directeurs d'écoles et de conseils pédagogiques.

Le sens exact de la décision prise fut encore rappelé par une circulaire émanée des autorités gouvernementales de Pétrograde, le 3 janvier 1923 avisant « les établissements d'instruction et d'éducation tels qu'écoles, asiles d'enfants d'âge scolaire et en bas-âge, que toute personne appartenant au personnel pédagogique et technique, suspecte de propagande religieuse auprès des enfants, telle notamment que l'observation des fêtes de l'Église, la fréquentation des églises avec les enfants, etc. sera immédiatement non seulement congédiée, mais de plus, arrêtée.

La question de l'enseignement religieux soulève encore un autre problème dont ne se doutent pas ceux qui ignorent ce que peut être, en pratique, le régime communiste. Du fait de la nationalisation de toutes les propriétés, les imprimeries sont aux mains de l'État et celui-ci n'imprime plus que ce que bon lui semble. Cela est vrai pour la presse et pour tout livre quelconque de telle sorte qu'aujourd'hui, en Russie, il n'est plus possible de publier un catéchisme, un livre de prières, un rituel pour les cérémonies du culte. Les Évangiles eux-mêmes y seront totalement ignorés avant peu d'années. On ne peut remédier à cette situation par des importations de l'étranger, vu la misère qui règne là-bas, aggravée des difficultés de change, de communications, de transports. Peu à peu les relations avec les centres scientifiques et religieux de l'Europe occidentale et de l'Amérique sont presque totalement supprimées. La nuit intellectuelle s'étend et s'épaissit sur les petites villes et les campagnes de l'immense Russie. Elles

en reviennent à l'état de choses qui existait, il y a plusieurs siècles et nul ne peut prévoir où s'arrêtera ce retour volontaire à la barbarie primitive, en plein XX^e siècle !

Est-ce tout ? Hélas ! non.

La condamnation de l'héroïque Archevêque de Pétrougrade qui a préféré s'exposer à une mort horrible plutôt que d'abandonner ses ongles en pleine tourmente, serait là pour nous le rappeler, si nous étions tentés d'oublier tant d'autres formes de « la guerre contre Dieu et le Ciel » menée sans répit. Cette expression même correspond à une réalité soviétique. Elle est reprise des proclamations et discours qui ont accompagné les fêtes anti-religieuses grossièrement blasphématoires et carnavalesques, organisées par le gouvernement bolchévik, dans les principales villes de la Russie, à l'occasion de la Noël dernière. Cette tactique nouvelle s'ajoute à la vaste diffusion de périodiques athées et anti-religieux, publications officielles multipliées par les Soviets pour ridiculiser les cultes et arracher la foi des masses populaires. Ces journaux accablent les membres du clergé même désignés nominativement d'accusations et de calomnies infâmes et la défense est impossible, le droit de réponse n'existant pas à l'égard des journaux soviétiques qui n'admettent jamais ni démentis, ni réfutations.

Si l'on tient compte en outre de la création d'un organisme spécial chargé de poursuivre la propagande anti-religieuse la plus intense au sein de la jeunesse, on admettra comme très fondée la déclaration prêtée au Commissaire ukrainien du peuple, à la Justice, en 1922, suivant laquelle le gouvernement bolchévik se serait donné comme un des buts principaux à réaliser, la lutte contre les confessions chrétiennes.

* * *

A l'Église schismatique était réservée une autre épreuve encore : la dissidence machinée par les Soviets avec la complicité de quelques dirigeants et pasteurs déjà plus ou moins dévoyés avant la révolution, et qui ont cru, en s'y ralliant, conquérir les hautes situations dont ils avaient été écartés sous l'Ancien régime. Tel est le cas de l'Évêque Antonin, ancien vicaire de Pétrougrade, mis en disponibilité pour son attitude équivoque pendant la révolution de 1900 à 1905, et à nouveau plus tard, alors qu'appelé à la direction d'un diocèse, il traitait son clergé avec une dureté insupportable. Parmi ceux qui se sont ralliés à lui, ces dernières années, figure en première ligne l'Évêque Léonid, ancien officier de l'armée impériale, entré tard dans les ordres, homme aigri et ivrogne incorrigible. De leur initiative est née la *Jyvaia Tserhow* ou *Eglise orthodoxe vivante* dont les Soviets avouent qu'ils espèrent, non la réforme de l'organisation religieuse existante, mais, grâce à ses intrigues et à ses divisions, la décadence et la disparition de toute Église orthodoxe. La fraction la plus avancée de la *Jyvaia Tserhow* paraît s'orienter vers la reconnaissance pure et simple du communisme comme ramenant au régime communautaire des premiers chrétiens.

Décapitée de son chef, le patriarche Tikhon, emprisonné comme le fut également le patriarche Afangiel, son successeur, peu soutenus par les fidèles, les meilleurs de ses prêtres étant arbitrairement arrêtés au moindre signe d'activité, l'Église orthodoxe ne résiste que faiblement aux assauts et ne paraît pas devoir survivre à la catastrophe dont la Russie se meurt.

Les popes de la nouvelle Église ont du reste seuls le droit de prêcher au peuple. La plupart, se font dans leurs sermons, les propagateurs du communisme de Karl Marx et préconisent une sorte de déterminisme religieux, invitant les fidèles à accepter passivement et sans résistance tout ce qui leur arrive, comme traduisant la volonté même de Dieu.

Pendant un certain temps, les Soviets semblèrent réserver tous leurs coups à la seule Église orthodoxe. L'Église catholique, vu la faiblesse de ses effectifs leur paraissait-elle sans importance ? Peut-être. Mais la tolérance très relative dont elle bénéficiait n'était qu'une trêve bien précaire qui prit fin tout à coup, en dépit de l'espoir un moment caressé de voir les catholiques sauvés d'une persécution trop violente par l'effet de l'article 7 du Traité de Riga.

Le texte porte que la liberté religieuse des Polonais résidant en Russie, — ils sont plus de deux millions, — doit être respectée. Malheureusement, cette déclaration de principe est suivie d'une réserve habile : « dans les limites de la législation intérieure ». Et voilà la porte ouverte à toutes les applications vicieuses, à toutes les contestations. Le pouvoir soviétique y trouve le moyen de reprendre d'une main, ce qu'il s'est vu contraint de concéder de l'autre.

Aussi le gouvernement russe n'a-t-il pas tardé à rendre tout culte impossible et depuis décembre, en dépit des protestations du Gouvernement polonais, plus un sanctuaire catholique n'est ouvert à Pétrougrade. Quant à l'Ukraine, des soixante-huit Églises polonaises, existant

il y a quelques mois, seize subsistent encore, desservies par neuf prêtres ; cinquante-deux Églises ont été ruinées, pillées, abandonnées ; leurs pasteurs ont été tués ou ont dû se réfugier en Pologne.

* * *

Et voici que durant l'été 1922, l'offensive contre l'Église catholique fut reprise sur un triple terrain.

D'abord les Soviets s'attaquèrent au culte des reliques, affirmant qu'il n'était que supercherie. Pour y mettre fin, ils décrétèrent que tout ce qui s'y rapportait, devait être enlevé des Églises et transporté dans des musées. De là des perquisitions et des profanations qui englobèrent aussi bien les sanctuaires catholiques que les sanctuaires orthodoxes. La plus marquante d'entre elles se déroula à Polock, dans le gouvernement de Witebsk, dont l'Église contenait les restes d'un prêtre polonais, saint André Bobola, martyrisé naguère par les Russes, qui lui scièrent la main gauche avant de le massacrer. Ce saint est en grande vénération chez les catholiques de Pologne ; c'est dire que la profanation eut un retentissement énorme.

Un jour de juillet 1922, les émissaires des Soviets se présentèrent à l'Église et protégés par la troupe, ils arrachèrent du cercueil fracturé le corps du Saint. Après avoir enlevé les vêtements sacerdotaux et le linceul qui recouvraient le corps préservé de la corruption et momifié, ils l'exposèrent à la curiosité de la foule pendant trois jours, nu et dressé contre un mur de l'Église gardée militairement. Quantité de fonctionnaires et d'autres personnes furent contraints bien malgré eux, à prendre part à cette odieuse démonstration. Peu de jours après, le corps fut enlevé par surprise et transporté, suppose-t-on, à Pétrougrade ou à Moscou. Tout cela a été combiné de manière à froisser au maximum non seulement le sentiment des catholiques, mais même le simple respect qu'accorde aux morts tout être civilisé.

Presque en même temps, les Soviets prirent une mesure de caractère identique en décrétant la confiscation de tous les objets du culte. Le but invoqué était d'assurer les ressources nécessaires au ravitaillement des populations décimées par la famine. Prétexte et non raison, car outre que la réquisition privait le culte d'objets indispensables et sans valeur marchande, les Soviets refusèrent toujours aux fidèles le droit d'échapper à la réquisition par le rachat, des objets saisis. Du reste, à la même époque, alors que des centaines de milliers d'hommes mouraient en Russie de misère et de faim, suivant le propre aveu du gouvernement soviétique, celui-ci consacrait un budget formidable à sa propagande révolutionnaire à l'étranger.

Ces mesures violentes et injustifiées qui sacrifiaient les droits les plus sacrés des populations restées croyantes, provoquèrent naturellement des protestations.

C'est là tout le fond du procès intenté au criminel, contre Mgr Cieplak et son clergé. Il n'est que la répétition de plusieurs autres et notamment de celui qui amena, le 5 juillet 1922, la condamnation à mort de Mgr Benjamin, le très digne et pieux métropolite orthodoxe de Pétrougrade et de neuf de ses co-accusés, ecclésiastiques et civils. De ces condamnations quatre furent maintenues et six commuées en des peines d'emprisonnement.

Dans tous ces procès, au grief d'avoir protesté contre la confiscation des objets sacrés, s'ajoutait celui d'avoir refusé de signer le contrat de location des Églises. Le clergé catholique objectait l'interdiction formelle du droit canonique et attendait que Rome se fût prononcée avant de prendre attitude. Les Soviets tout d'abord n'insistèrent pas, puis subitement comme ils le font souvent, passèrent à l'offensive brutale.

De quoi Mgr Cieplak et ses prétendus complices se sont-ils réellement rendus coupables ? Le requisitoire relève trois ordres de faits : d'abord la formation, entre décembre 1918 et décembre 1922, d'une association destinée dans un *dessein contre-révolutionnaire*, à résister aux ordonnances et aux lois soviétiques ; ensuite l'utilisation par prédications et autres procédés des *superstitions religieuses*, pour exciter les populations à ne pas admettre la nouvelle législation des cultes ; enfin l'envoi au clergé d'une circulaire déclarant inadmissible et illégal la confiscation des objets précieux. Ceci vise l'Archevêque. Notons en passant que les *menées contre-révolutionnaires* sont une inculpation d'ordre général qui n'a jamais été précisée, mais qui est de style dans tous les procès criminels de la République bolchévique. Quant aux *superstitions religieuses*, elles englobent toute croyance au surnaturel, sans distinction.

A charge des autres accusés le Ministère public relève qu'ils ont obéi aux instructions de leur Archevêque et que l'un d'eux a refusé d'ouvrir le tabernacle — « l'armoire de l'autel » dit le document officiel — qu'un autre a invité les fidèles à s'agenouiller et à prier pendant les

inventaires et profanations ; qu'un autre encore a eu l'audace de dire aux commissaires soviétiques : « Allez vous en ! » ; alors qu'un autre enfin a menacé de faire de son corps une barrière à ceux qui voulaient profaner les Saintes Espèces, de faire une barrière de son propre corps.

Dans tout cela, il n'y a aucune propagande politique, aucune violence ; rien que des protestations verbales ou écrites du caractère le plus modéré. Ailleurs, même en période de persécution, cela ne vaudrait pas une comparaison devant un tribunal de police. En Bolchevie cela mène tout droit à la mort d'un coup de revolver dans la nuque, au fond des sombres caves de la Tcheka.

* * *

Pour permettre d'apprécier à quel état d'esprit ces choses correspondent de la part des législateurs, des magistrats, des policiers et du public communiste russes, rien ne sera plus suggestif que quelques extraits pris à l'article par lequel les *Izvestij* de Moscou commentent le dénouement du procès de l'Archevêque orthodoxe de Petrograde, dont nous avons parlé et de ses cinquante co-accusés. Qu'on en juge en se rappelant que dix furent condamnés à mort, vingt à des emprisonnements cellulaires de plusieurs mois ou de plusieurs années, dans les géôles effroyables que les Bolcheviks réservent à leurs victimes.

« Pendant trois semaines de suite, jour par jour, trois ouvriers placés par la volonté de la classe révolutionnaire à la balance de la justice prolétarienne, travaillaient à défaire le tissu long et large de la toile d'araignée ecclésiastique, enveloppant les provinces affamées de la Volga.

« Pendant trois semaines de suite, sans relâche, l'accusation sociale avait travaillé à démasquer quelques dizaines d'accusés, munis d'une arme aiguë de défense, celle de « l'instruction supérieure », — de cette instruction qui, en son temps, a été arrachée par eux des mains noueuses de la « populace noire ».

« Durant trois semaines, la défense avait érigé son labyrinthe compliqué de corridors, de passages, d'échappatoires, de trous de taupe, en combinant le tout d'un système d'impasses, où le tribunal devait s'égarer, mais dont le crime ecclésiastique aurait pu s'échapper.

« Et cependant, toutes ces ruses de la « Haute science », se manifestant par les trilles de rossignol de la rhétorique des avocats, n'ont servi à rien.

« Pendant vingt-quatre heures les trois ouvriers ont tenu conseil ces trois ouvriers qui s'étaient engagés à servir d'interprètes de la volonté révolutionnaire. — Et demeuré seul avec sa conscience, éloigné de tout, hormis du souci de l'avenir de cette classe, à laquelle on était redevable des victoires les plus brillantes du prolétariat, ces victoires contre lesquelles un groupe de rusés ecclésiastiques dans leur fureur aveugle et bestiale, recouverts de l'autorité de l'Église, a essayé de se révolter, le Tribunal Révolutionnaire a prononcé sa sentence appuyée par des puissants applaudissements de la partie du « public » défendant la lutte des classes.

« La foule immense comblant la salle, bien vaste elle aussi, où s'étaient assemblés autrefois « les nobles gentilshommes » du Gouvernement de Pétrougrad, a passé plusieurs heures dans une attitude de recueillement profond. Enfin approchait le moment de clore les comptes que le prolétariat de Pétrougrad a commencé avec ses anciens persécuteurs, ceux qui se sont posés entre lui et la lumière. — Et ce compte à rendre — il le réclamait non pour soi, mais pour son passé désespéré, et pour les souffrances de son frère, le paysan des provinces de la Volga, celui qui devait se plier aux canons politiques des « fils spirituels », demeurés en Russie, du bourreau ecclésiastique Antoine Chrapowicki et de son chenil portant la soutane ».

Et plus loin :

« Dix morts. Cela vous fait peur, citoyens ? Et les dizaines de millions, devenus des bêtes fauves par suite des crampes d'estomac, dans les régions affamées de la Volga, pendant que ces « Messieurs », les membres de la direction de la Société des paroisses orthodoxes, inventaient toutes les difficultés, uniquement pour pouvoir voler au peuple affamé les « objets précieux » de l'église jadis donnés par ce même peuple, et nécessaires non pas pour votre « dieu », mais pour servir à exécuter les plans de Wrangel, de Poincaré, de l'Entente, du capitalisme mondial, de la bourgeoisie mondiale, du rassasiement mondial qui ne connaît pas la faim et ne l'a jamais connue ».

Et pour finir :

« J'ai quitté la Salle du Tribunal Révolutionnaire, le cœur allégé

« d'un grands poids. — L'Église orthodoxe n'a pas résisté à l'épreuve. Elle s'est écroulée. Elle est démasquée. Elle est criminelle. Ses criminels apôtres ont bien mérité leur sort ».

Peut-on imaginer une mentalité à la fois plus prétentieuse et plus abjecte, et comment ne pas plaindre la grande et fière nation, jadis puissante et prospère, que ses fautes et ses égarements ont réduite à une paille désolation.

Et voici que, d'après les journaux bolcheviks, dans le récent procès de Moscou, nous voyons le Ministère public Krylenko, homme suffisant, brutal, sans dignité, s'exprimer à peu près de même manière à l'égard des prêtres catholiques livrés sans défense à la fureur de son sectarisme anti-religieux.

Il semble acquis que Mgr Cieplak échappe à la mort. Est-ce par suite des protestations du monde civilisé dont nous nous sommes plu à saluer le magnifique mouvement de solidarité internationale, sans distinction de croyance ou de race ? Ou bien, comme d'aucuns le soupçonnent, les Soviets veulent-ils s'assurer un otage à échanger contre l'un ou l'autre de leurs plus actifs agents prisonniers à l'étranger, en Pologne notamment.

Mgr Cieplak a septante-deux ans. La grâce qu'on lui fait est plus apparente que réelle, car comment pourrait-il voir se prolonger sa cruelle agonie, dans les prisons cellulaires où l'attendent outre l'horreur d'un complet isolement et d'un désœuvrement absolu, les tortures du froid et de la faim ?

En tout cas, une partie du crime est consommée. L'infortuné Mgr Budkiewicz est mort le samedi 31 mars, à quatre heures du matin, dans les caves et de la main du bourreau de la Tcheka, qui l'exécuta suivant le mode bolchévik, d'un coup de revolver derrière la tête.

Exécution d'une barbarie révoltante comme les sentiments qui l'ont dictée. Victime innocente, Mgr Budkiewicz aura offert ses souffrances pour le salut éternel de ses bourreaux, à la veille de la solennité pascalle qui rappelle le triomphe glorieux du Christ après son immolation au gibet d'infamie, en rançon des crimes de tous les âges, en rédemption de tous les peuples.

La Pologne et la Russie catholiques comptent au martyrologe un nouveau saint et au ciel un intercesseur de plus.

VALENTIN BRIFAUT

Membre de la Chambre des Représentants.



Prose pour le temps pascal

A LÉOPOLD LEVAUX.

Ami, il n'est de salut que pour les romanciers. Jacques Boulanger nous le dit, dans une page qui m'enchantait et me désolait du même coup :

« Tel qui réussirait à merveille des essais, des dialogues, des narrations, des chroniques, des mémoires, des épîtres, que sais-je ? bref, de ces ouvrages qui ont fait la gloire de notre littérature classique, il se croit déshonoré s'il ne met pas debout une fable réaliste en trois cents pages ».

Le malheur est que les autres le croient de même, ou du moins se font une triste idée du prosateur inapte à écrire un roman. Quiconque me souhaite un avenir dans les lettres m'engage à m'y mettre sans retard. Il paraît qu'on gagne plus d'argent à fabriquer des tonnes de trois-six qu'à distiller un flacon de fine essence. Et quand on a trempé pour son public une bonne soupe épaisse, où la cuiller tient droit : c'est là gloire.

Foin de la gloire ! Léopold. Je veux bavarder à mon aise. Je veux chanter pour moi, pour vous et pour les Muses. Chanter quoi ? Ce qui me passe en tête, suivant les heures et les saisons. Et puisque nous voici à Pâques, je veux chanter les louanges de Joseph d'Arimathe.

On n'en dira jamais trop de bien. C'était, de son vivant, un

homme juste et bon, plein de dignité, de decorum, mais sage et prudent aussi, et qui ne craignait point de se cacher. Aujourd'hui, c'est un saint de notre Église, et c'est un héros de roman. Oh ! la grande et belle destinée que de figurer dans l'Évangile et dans l'histoire du Saint-Graal, d'appartenir aux « chevaleries » terriennes et célestes.

Le même Jacques Boulanger qui nous a procuré, s'il vous en souvient, *Batouala*, s'est acquis un titre plus solide à notre gratitude, en nous donnant une rédaction nouvelle et infiniment attrayante du cycle de la Table Ronde.

Elles n'offrent pas toujours une lecture ascétique, ces galantes féeries du Moyen Age chrétien. Mais qu'elles sont loin des plates polissonneries et du creux libertinage de nos imaginations modernes ! C'est plaisir de voir des gens de belle santé et de cœur franc. Et n'apprécie-t-on pas mieux l'héroïque entreprise de la sanctification, après quelques exemples, bien choisis, de l'humaine fragilité ?

Pour en revenir à notre Joseph, voici ce que nous apprend de lui la vieille légende de Merlin l'Enchanteur :

« Au temps que Notre Sire était de ce monde, ceux de Rome avaient mis au pays de Judée un bailli du nom de Pilate. Ce Pilate avait à son service un chevalier nommé Joseph d'Arimathie, qui était connétable de sa maison et qui, ayant rencontré Jésus-Christ en plusieurs lieux, l'aima de tout son cœur, mais sans oser l'avouer à cause des autres Juifs...

Quand Joseph d'Arimathie eut appris la mort de Jésus, il fut très triste. Il vint à Pilate et lui dit :

— Sire, je t'ai longtemps servi, moi et mes chevaliers, et jamais tu ne m'as rien donné pour ma solde.

— Joseph, demandez et je vous donnerai ce que vous voudrez.

— Grand merci, sire. Je demande le corps du prophète qu'ils ont supplicié à tort.

— Je pensais que vous me demanderiez davantage, dit Pilate. Je vous donnerai ce corps bien volontiers.

— Sire, cent mille mercis. »

Je méditais là-dessus, samedi dernier, Samedi-Saint, en me promenant, vers le soir, au long des champs. Les paysannes râtaient les carottes qui ont passé l'hiver en pleine terre, sous la paille, tandis qu'on commençait les labours printaniers.

Vous connaissez le ciel de cette vallée de Chevreuse ; il est doux et changeant comme le regard d'un homme sensible. Mais il est aussi trompeur que séduisant ; il n'est jamais d'un bleu sincère, il a toujours des coulées de cendre dans son azur. Sa lumière moelleuse multiplie les nuances, elle estompe les contours et baigne le paysage de cette grâce sensuelle qu'ont fixée sur leurs toiles les peintres de la Régence. Où sont les fières beautés de mes sites autunois, et la chaste clarté de leur ciel cristallin, et leurs horizons sublimes où déferlent à grandes vagues les sonneries de la cathédrale ? Comment évoquer, je vous prie, des figures évangéliques sur un décor de Fêtes Galantes ?

Voilà pourtant que j'imaginai Joseph se rendant chez Pilate...

Il lui faut du courage ; l'heure n'est pas aux visites et le Procureur doit être peu accueillant... La nuit vient, les rues se vident. Après tant de clameurs sanguinaires, de hurlements, de malédictions, il n'y traîne plus qu'une horreur muette. Les petits enfants, qu'on envoie au lit, demandent ce qui s'est passé. Et les gens, en fermant leur porte, pensent aux trois cadavres qui planent là-bas, les bras étendus, sur la ville...

M. le Conseiller Joseph marche à grands pas. Il ne voit rien

autour de lui. Une seule vision emplît ses yeux : un coin de terre, piétiné, gluant, sur lequel pleurent quelques femmes agenouillées ; et près d'elles, un poteau, rouge de sang ; et cloué à ce poteau, quelque chose de navrant, d'horrible, où l'on reconnaîtrait les deux pieds d'un crucifié, si l'on avait le courage de regarder, plus haut, ce qui se perd déjà dans l'ombre...

« Quand l'homme condamné à mort aura été pendu au gibet, son cadavre ne demeurera point sur le bois, mais sera enseveli le même jour. Car il est maudit de Dieu, celui qui pend au bois, et tu ne souilleras point la terre que le Seigneur ton Dieu t'aura donnée en possession. »

Ce verset de la Loi le hante, le bouleverse. Où est elle d'abord, aujourd'hui, la possession d'Israël ? Voici que l'idolâtre la domine, et c'est à un étranger que lui, Joseph, prince du peuple, va demander permission de satisfaire à la Loi ! Et quel est ce maudit qui pend au gibet ? C'est le Béni qui est venu au nom du Seigneur... Il ne l'a jamais reçu dans sa maison ; il n'a jamais lavé ses pieds poudreux. Et c'est lui, maintenant, qui va le recevoir... Ah ! il est décidé à faire grandement les choses, « sans rien épargner pour la dépense », comme dit le bon Tillemont. Trouvera-t-il des linges assez fins pour envelopper ce pauvre corps meurtri ? des aromates assez précieux pour parfumer cette tête souillée de crachats ?...

— « On ne passe pas ! » Le résident ne veut plus voir personne. Les ordres sont formels. Sur le corps de garde de la tour Antonia, sur tout le service du prétoire, pèse la terreur sourde, énervante, que répand autour d'elle la colère du chef.

C'est qu'il vient de passer une rude journée, M. le Procureur Ponce ! Il est d'une humeur massacrante. Les Juifs se sont moqués de lui et sa femme prend des crises de nerfs. L'après-midi n'a pas été meilleur que la matinée. On ne sait quels prodiges, quels phénomènes, tenant de la sorcellerie, sont encore venus compliquer cette méchante affaire qu'il convenait d'assoupir au plus vite. Durant trois heures, plus de soleil. Il a fallu s'éclairer aux flambeaux. Puis, des bruits insolites, des secousses, des éclatements. Les postes militaires ont cru à des émeutes. Pas une minute de paix pour réfléchir au rapport qu'il doit envoyer à l'empereur, rapport d'extrême importance. Et coup sur coup, délégations de ce maudit Sanhédrin ; tour à tour implorant ou menaçant, obséquieux ou impertinent, mais obsédant comme une vermine dont on ne peut se débarrasser...

— Ah ! Fabricius, dit Pilate à son secrétaire, quelle race que ces Juifs ! Je les déteste. Et quels hypocrites, quels comédiens ! Ces gens-là savent d'avance de combien de pouces ils doivent au juste déchirer leurs habits, quand la colère les prend ou qu'il leur arrive malheur.

Le secrétaire Fabricius ébauche un sourire complaisant.

— Mais j'ai eu le dernier mot. Je l'aurai toujours avec eux, je vous répondez. Les avez-vous entendus ? Je ne suis point l'ami de César ! C'est eux qui vont m'apprendre à être l'ami de César ? Je leur apprendrai, moi, à être ses sujets... Ils l'ont à présent, leur roi, avec son écriteau sur la tête, en grosses lettres, rouge sur blanc. Qu'ils l'écrivent donc à César !

Fabricius fait un vague geste de menace.

— C'est un poste difficile que nous avons là, Fabricius, une place dangereuse... Enfin, tout est fini. Je n'entendrai plus parler de cet homme... Un homme singulier, malgré tout. N'est-ce point votre avis ?... Je ne crois pas, vraiment, qu'il y ait dans tout l'empire, une fonction plus délicate que la nôtre.

Fabricius prend une mine infiniment polie d'approbation, de condoléance absolue. Et il pense, tout au fond de lui : « Non, non, la place n'est pas à dédaigner. Nous y tenons tous deux, mon maître ! »

Au même instant, l'huissier soulève la portière. Un membre du Sanhédrin désire parler à Son Excellence. Il a bousculé toutes les consignes, résisté à toutes les explications. Il est là. Il veut être introduit.

— Qu'il aille au diable !...

Mais non ! Patience, prudence. Qui est-ce ? Le conseiller Joseph ? Ah ! un homme sérieux, celui-là, dans cette bande de fanatiques. Et puis, riche, influent, dont on peut avoir besoin à l'occasion. Qu'il entre donc.

Joseph entre, salue et dit :

— Le prophète est mort.

— Déjà ! s'écrie Pilate.

Pourquoi s'en étonne-t-il ? Voilà près de vingt heures qu'on torture ce supplicié, et lui-même a donné peu auparavant l'autorisation de l'achever.

— Qu'on m'appelle le centurion de service.

Le centurion paraît. Il a une singulière façon de regarder M. le Procureur. C'est lui qui était devant la croix, quand Jésus agonisait, — en face, vis-à-vis de Jésus agonisant. Ce n'était certes pas la première fois qu'il commandait la corvée d'une exécution capitale. Mais après avoir entendu le cri, le dernier cri de ce condamné à mort, il a dit : « C'est le fils de Dieu ». Or, il est là, au garde-à-vous, devant le magistrat qui a fait mourir le fils de Dieu...

— Y a-t-il longtemps qu'il est mort ? demande le procureur.

Le centurion rend compte, froidement, militairement. Il est mort, depuis la neuvième heure. Sur le soir, des soldats sont venus, d'après l'ordre de Son Excellence. Ils ont cassé les jambes aux deux condamnés qui vivaient encore. L'autre ne vivait plus. On lui a percé le cœur.

Pilate se tourne vers Joseph :

— J'ai fait tout ce que j'ai pu, dit-il, avec un geste de regret et de politesse.

Et, voyant son visiteur impassible, distant, renfermé dans une douleur muette qui ressemble à de la réprobation, il continue, dépité et jouant une surprise imperceptiblement narquoise :

— J'ignorais, Monsieur le Conseiller, que vous étiez de ses partisans.

Joseph pense : « Tu le savais fort bien, malin, par tes rapports de police ! » Puis il répond lentement, gravement :

— Monsieur le Procureur, il faut beaucoup de temps pour juger un homme, et ses idées, et son œuvre. Il faut parfois le voir mourir pour le connaître. Il convient en tout cas de réfléchir beaucoup avant de l'approuver ou de le... condamner.

— Voulez-vous le corps ? demande vivement Pilate.

— Je venais le réclamer.

— Où le mettez-vous ?

— Dans un tombeau neuf que j'ai là-bas, sur place.

— J'espère que les choses se passeront avec l'ordre désirable.

Au reste, je suppose que nous n'avons plus de mouvements à craindre, maintenant que tout est fini.

— Tout n'est pas fini ! dit Joseph.

Le procureur sursaute. Il cherche dans les yeux de son interlocuteur une nuance de provocation. Et ils demeurent un instant à se dévisager, silencieux, le Romain glabre et le Juif barbu....

— J'avais l'honneur de vous dire que tout n'était pas fini, — explique tranquillement Joseph, — parce que, voilà déjà plusieurs mois, certains de mes collègues ont exprimé au prophète le désir de voir un prodige de lui. Il leur a répondu qu'il en ferait un, pour eux. De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, lui, ne sera pas plus de temps dans le cœur de la terre...

— Mais c'est très intéressant, ce que vous me racontez là ! fait Pilate, avec un sourire amusé. Vous me rappelez mon Pythagore et sa transmigration des âmes. Asseyez-vous donc, je vous en prie, Monsieur le Conseiller.

— Excusez-moi, l'heure me presse. Mais je l'assure à Votre Excellence, tout, absolument tout s'est accompli, jusqu'ici, de ce qu'a annoncé le prophète. Or, il y a une chose qu'il a annoncée maintes fois, et durant son dernier séjour en Galilée, et en revenant à Jérusalem, et en mangeant sa dernière Pâque. Il a promis qu'il ressusciterait.

— Oh !

Le procureur a poussé ce cri comme un homme à qui l'on vient d'arracher tout espoir de repos. Et sa mine déconfite semble dire : Vais-je donc avoir encore à le juger ? Puis, d'un air compatissant :

Vous croyez cela, Monsieur le Conseiller ? A votre âge ?

— Je crois qu'il nous jugera tous...

— Eh bien, si c'est un nouveau dieu, nous en référerons au Sénat. Nous ferons le nécessaire pour régulariser sa situation.

— Vous plairait-il en attendant, de me faire donner une autorisation écrite ?

— A votre service... Fabricius, écrivez donc...

L'audience est finie, Joseph sort. Sur les marches du prétoire, le secrétaire Fabricius le rejoint en courant et lui dit à l'oreille...

Vous ne saurez pas, Léopold, ce que Fabricius dit à mon Joseph, car à ce point exact de ma songerie, je fus ramené sur la terre par une alouette qui montait dans le ciel, en faisant à grand bruit sa prière du soir.

PAUL CAZIN.



Réponses à l'enquête sur l'esprit de la jeunesse belge

On n'est plus, aux approches de la quarantaine, un témoin personnel de l'esprit de la jeunesse. Je n'en puis parler que par ouï-dire, d'autant plus que ma profession ne me met point en contact direct avec elle. La seule qualité de ma réponse sera d'être brève.

On m'a dit, et répété de différents côtés, que la jeunesse d'aujourd'hui était plus réaliste que celle d'autrefois, plus éprise d'autorité que de liberté, moins intellectuelle aussi sans être pour cela nécessairement moins intelligente. Est-ce vrai ? C'est probablement d'une vérité très approximative, très grossière, comme toutes nos affirmations simplistes sur des objets complexes. Il serait tout à fait invraisemblable que la guerre et ses nécessités visibles n'aient pas montré le besoin et développé le sentiment de l'autorité. Elle aurait pu développer exactement le contraire : l'esprit de licence et d'anarchie chez beaucoup... Il est heureusement manifeste qu'elle ne l'a point fait. Avec le sentiment de l'autorité, il s'est fixé dans l'esprit de la jeunesse contemporaine, à ce qu'il semble, un sens plus aigu, un respect plus profond de la vérité objective, un sain réalisme intellectuel. La vérité, de sa nature, règle et domine les préférences de l'individu. Elle est nécessairement autoritaire. Et d'autre part, le goût de l'autorité mène à celui de la vérité, qui seule unit les intelligences dans l'ordre.

Comment ne pas souligner l'heureux changement d'attitude de la jeunesse incroyante, vis-à-vis de la foi religieuse ? Un respect sincère,

meilleur que la « tolérance », a remplacé les sarcasmes et le mépris inconsidéré de jadis. Le rapprochement, le contact, l'estime réciproque nés de la guerre, y sont pour quelque chose. Mais il s'y manifeste aussi, le sentiment plus ou moins raisonné de la bienfaisance de l'autorité dans le domaine des questions morales et sociales.

Et cette bienfaisance de l'autorité en matière intellectuelle, est aussi sentie par tous aujourd'hui. Serait-il vrai que la jeunesse ne souffre plus du tourment philosophique ? Je ne sais. Mais pour autant qu'elle en soit atteinte, elle ne peut qu'être entraînée par le courant qui emporte les esprits loin du scepticisme raffiné des doctrines ultra-critiques.

Le besoin de la certitude, et de l'affirmation génératrice de l'action féconde, s'est emparé de l'âme contemporaine. On ne permet plus au penseur, à l'écrivain, de s'abstraire en cette qualité. On affirme sa responsabilité ; on juge l'homme tout entier, dans son unité morale. N'est-il pas piquant de le constater ? En célébrant le centenaire de Renan, nul n'osa le vanter de ce qui fit son véritable génie, son charme dangereux, mais incontestable : je veux dire son art de jongler avec les idées, de les tourner sous toutes leurs faces, et de renvoyer dos à dos avec un sourire d'ironie souveraine les affirmations contradictoires, limitatives du vagabondage de la pensée. Oserai-je le dire ? Ce vagabondage, il ne faudrait pas trop *absolument* le honnir en Belgique — toutes réserves faites du nécessaire. Car l'amour de la pensée pour elle-même, ne fut jamais, n'est point, et ne sera pas de longtemps, (on peut être rassuré là-dessus), l'un de nos péchés capitaux.

Pas plus que la passion de l'idée pure, le véritable esprit politique n'est répandu chez nous. Et cela d'autant moins que la furie politicienne y fut toujours en honneur. Eh bien ! je crois qu'il y a progrès sur ce terrain. Il y a progrès, si j'ose le dire sans déplaire au distingué directeur de cette *Revue*, parce que les jeunes d'aujourd'hui sont plus nationalistes que leurs aînés. Il suffit d'ouvrir les yeux et de tendre l'oreille, pour percevoir l'écho de leurs mépris pour les fauteurs de discordes intestines. Ils sentent profondément tous les bienfaits de l'unité, de la discipline nationale, de l'autorité de l'Etat *dans son domaine*. Ils devinent l'existence d'une vérité politique objective, échappant au caprice de l'électeur, et qu'aucune préférence sentimentale, individuelle ou collective ne pourrait modifier.

Le même désir d'unité dans la vérité, se manifestera, je l'espère, dans les conceptions économiques et sociales de la génération qui monte. Est-elle autant dégagée des doctrines socialisantes, que ses aînés le furent en temps utile du libéralisme économique ? Je l'espère, sans trop oser y croire, à cause de tous les mauvais exemples qu'on ne cesse de leur donner au Parlement et ailleurs... Qu'est devenu le respect de la propriété, de ses droits, de son rôle social ? L'abbé Jacques Leclercq écrivait, ici même, que la génération montante n'avait plus le préjugé capitaliste, et que le droit de propriété ne lui apparaissait plus comme le fondement *principal* de la société... Si elle se bornait à cela, elle ne réprouverait en somme qu'un excès... Mais, c'en serait un autre, et suivant M. l'abbé Leclercq, la jeunesse y verserait, d'estimer comme le fondement principal de la société le « respect du travail ».

Comment d'ailleurs ose-t-on encore opposer travail et propriété ? Consacrez « travail » et « famille », et nécessairement « propriété » suivra ! Supprimez cette dernière, et vous tuez en même temps, et le travail et la famille ! Ce sont là des lieux communs, qu'aucun sophisme ne saurait ébranler. Ce qui triomphera dans l'avenir, et je crois que déjà la jeunesse l'a compris, c'est la solidarité du capital et du travail. Impardonnables aveugles sont ceux qui ne le voient pas aujourd'hui. Ici encore, les exigences des choses, et celles de la vérité, triompheront peu à peu mais sûrement, des passions de classes et des préjugés d'école.

HENRI GOFFINET.

Voici objectivement et impartialement ce qui me paraît la réponse à faire, concernant la jeunesse intellectuelle (surtout universitaire) catholique flamande.

Il est hors de doute que la guerre a eu une énorme influence sur l'esprit de notre jeunesse cultivée. Elle n'a pas été pour elle une parenthèse, mais un véritable tournant.

Le caractère dominant de la jeunesse flamande c'est l'idéalisme. Cet idéalisme englobe tout, et détermine en toutes choses sa manière de penser et de sentir. Évidemment l'attitude que l'idéalisme d'un chacun lui fait adopter devant les divers problèmes et devant les devoirs de la vie, dépend encore de son caractère personnel, de sa force morale, du milieu dans lequel il vit, de l'éducation qu'il a reçue, etc. Mais même les plus faibles, auxquels l'esprit de suite manque le plus, sont encore extérieurement, des idéalistes.

J'ajoute que tous s'efforcent de posséder l'esprit de conséquence.

Au point de vue religieux, leur élite aspire à la sainteté et exerce parmi les condisciples un apostolat admirablement fécond. A quelques défaillances près, la généralité s'applique à l'orthodoxie et à la pratique de la piété.

Il est à remarquer que la jeunesse flamande a les regards tournés vers Rome, et que les exhortations de S. S. Benoît XV pour la paix ont été recueillies chez elle avec la plus vive satisfaction. Elle s'est même efforcée de répandre l'Encyclique sur une large échelle. Avec le Pape, notre jeunesse aspire à la fraternité des peuples sur la base des principes chrétiens, et elle veut la prédominance de ces principes dans les relations de peuple à peuple.

Au point de vue social — j'ai déjà eu l'occasion de le dire — la jeunesse flamande est indubitablement démocrate. A vrai dire, les controverses qui se livrent actuellement sur ce terrain ne la passionnent guère pour le moment, mais elle répudie sans examen tout ce qui se présente dans le domaine social et politique sous l'étiquette de la réaction.

Non qu'elle soit enthousiaste du régime politique actuel ! Elle a la politique en horreur ; politique, à ses yeux, signifie insincérité, marchandage, accords intéressés, duperie... C'est un bloc enfariné, qui ne lui dit rien qui vaille...

Ce qui l'intéresse surtout, c'est la question flamande. Elle est flamigante, audacieusement et généreusement. Elle l'est avec idéalisme. Elle rêve, d'un rêve impatient, le relèvement complet des Flandres au point de vue de la culture flamande comme à tous les autres points de vue. Mais son enthousiasme est mêlé de beaucoup d'irritation. Cette irritation est alimentée par de nombreuses sources : la méconnaissance des Flamands à l'armée pendant la guerre, la campagne anti-flamande menée pendant et après la guerre par une partie de notre presse, les procès politiques, les débats souvent lamentables du Parlement sur les questions linguistiques (emploi des langues en matière administrative, flamandisation de Gand), etc... La jeunesse flamande se sent blessée dans son idéalisme même, et elle réagit...

Dès lors, il s'explique aisément que le nationalisme flamand — vague et imprécis, mais affirmatif et exaltant — ait accès dans sa mentalité, devenue méfiante et boudeuse envers tout ce qui lui paraît vieux jeu dans le domaine politique.

Notre jeunesse flamande catholique est une force énorme pour le bien ; elle ne demande qu'à agir, à se dévouer, à se sacrifier ; mais elle a, pour le moment, avant tout l'immense besoin d'avoir confiance en l'avenir du peuple flamand en Belgique.

EDMOND RUBBENS,

Membre de la Chambre des Représentants.



Notre politique rhénane

Son enjeu et nos atouts

Chacun sait ou devine que la Belgique s'est engagée le long du Rhin dans une entreprise d'une importance capitale et qu'un échec nous atteindrait très profondément.

Mais le grand public connaît-il suffisamment quels objectifs nous devons poursuivre et quelles méthodes nous devons employer ?

Le Gouvernement garde à ce sujet une singulière réserve. La plupart des journaux ne publient que des informations fragmentaires, incomplètes ou contradictoires : ils manquent de directives. Notre enseignement ne se préoccupe guère de donner au pays une clairvoyante et active conscience de ses destinées. Longtemps vaincus, brimés et opprimés par l'Étranger, puis condamnés par lui à la neutralité, nous éprouvons souvent la tentation d'être sceptiques, passifs, peureux, déviniés ou lâches devant toute compétition internationale. Faut-il s'étonner si, dans ces conditions, nous n'envisageons pas avec toute la lucidité et toute la résolution nécessaires l'enjeu

rhénan ? Faut-il s'étonner si nous ignorons nos propres atouts ou si nous doutons d'eux ?...

* * *

Il s'agit d'obtenir infiniment mieux que des indemnités en espèces ou en nature.

Le problème des réparations n'a pas cessé de se compliquer. M. J. Bainville en faisait la remarque ces jours-ci. Il ne peut être séparé de l'agonie du mark, agonie avouée, constatée, reconnue par ceux qui n'y voulaient pas croire, qui conseillaient d'acheter de ce papier quand il représentait encore quelques centimes, qui fondaient sur son relèvement des *états de paiements* imaginaires. L'Allemagne entreprendra bientôt de se donner une monnaie saine. Les rapports actuels des valeurs seront profondément changés. Et avec eux toutes nos revendications financières.

Admettons que le Reich s'acquitte envers nous de ses dettes. A quoi nous servirait-il de recevoir des tas d'or, de matières premières ou de fabricats, si nos frontières orientales rendaient encore impossible notre résistance à l'invasion ? L'Ennemi entrerait à nouveau chez nous et, par le fer et le feu, il nous prendrait le double ou le triple de ce qu'il nous aurait payé. Eh ! que disons-nous ? Le double ou le triple ? Dans sa furie de revanche et de cupidité mêlées, n'essaierait-il pas de dépotiller jusqu'à les laisser nus ceux d'entre nous qu'il n'aurait point chassés ou massacrés ?

Liège, notre principale forteresse dans l'Est, n'est distante de la frontière rhénane que d'une trentaine de kilomètres. Qu'est-ce que cela pour l'artillerie, l'aviation et les gaz asphyxiants des prochaines batailles ? Qu'est-ce si les Soviets de Russie fournissent à l'État-Major de Berlin des soldats par centaines de milliers ?

C'est sur le Rhin, c'est à cent kilomètres de la métropole mosane qu'il importe de fixer désormais nos agresseurs et de les combattre.

Cette sécurité même ne nous satisferait pas.

Les populations rhénanes sont depuis plus d'un siècle surveillées, encadrées, dominées par la bureaucratie prussienne.

Elles paient au fisc prussien de lourdes redevances au moyen desquelles la Prusse maintient ou renforce son emprise.

Elles sont contraintes de soumettre leurs enfants à des pédagogues prussiens, raides, arrogants, très fiers d'appartenir à « une race pure », plus fiers encore d'être dans l'Ouest les élaborateurs et les propagateurs de la Kultur. Quelles que soient leur accoutumance et leur résignation, les populations rhénanes souffrent de ne point posséder des écoles conformes à la sensibilité rhénane, aux croyances, aux aspirations, aux fiertés de la plus authentique Rhénanie.

Grief fonctionnariste. Grief fiscal. Grief pédagogique.

Des griefs religieux ne manquent pas de s'ajouter à ceux-là et de les imprégner tous d'une très douloureuse amertume.

La plupart de ces administrateurs prussiens, de ces instituteurs et de ces professeurs prussiens sont, en même temps que du gouvernement de Berlin, les auxiliaires, les agents du protestantisme prussien.

C'est le catholicisme même qu'ils suspectent, attaquent et veulent éliminer.

Mais ce catholicisme des populations rhénanes est séculaire, il est millénaire. Il contrôle, il alimente, il entretient, il élève, il purifie, il féconde sans cesse, et sur les plus hauts sommets, leurs pensées, leurs mœurs, leurs arts, leurs rêves, leurs souvenirs et leurs espérances. Il leur est essentiel, il leur est consubstantiel ainsi qu'à nous. C'est par lui que les popu-

lations rhénanes envisagent, qu'elles comprennent et qu'elles observent les meilleures façons que puissent avoir les humains de vivre, de fréquenter leurs semblables, de contempler la beauté, de s'étreindre d'amour et de perpétuer leur espèce. Ce sont les plus nobles émotions des populations rhénanes et leurs plus nobles pensées qui sont heurtées et mises en péril par les luthériens de la Sprée.

Et par là le conflit de la Rhénanie et de la Prusse devient irréductible.

Il met aux prises deux concepts fondamentaux de la vie présente et de la destinée. Et au travers des générations actuelles il engage déjà celles qui naîtront et il atteint celles qui se sont succédé sur ce sol disputé.

Les populations qui vivent le long du Rhin sont sûres d'appartenir à une antique et vénérable civilisation. Depuis Jules César et l'Empire Romain, elles s'informent et elles se pénètrent des idées, des mœurs, des goûts latins. Elles ont accepté très tôt la Foi. Et elles l'ont beaucoup propagée. Architecture, sculpture, peinture, musique, elles ont excellé dans tout cela. Il leur arrive d'y exceller encore. Leur histoire qui est longue et belle les détermine à considérer avec dédain les Prussiens, hommes rudes, dépourvus d'imagination, mécanisés et mécanisants, fixés sur de médiocres terres, envieux des richesses et des charmes d'autrui, tard venus à la Culture, et aux défauts de qui le protestantisme n'a pas manqué d'ajouter beaucoup. Römisch ! Römisch ! Ainsi crient volontiers les pédagogues ostelbiens que Berlin prépose à l'éducation des petits Rhénans. Pour impressionner davantage, ils renforcent autant qu'ils peuvent les sons barbares de leurs phonies et le vil éclat de leurs yeux blancs. Cette colère et ce mépris les condamnent. Incapables de se hausser beaucoup, incapables même de comprendre l'Occident, ils heurtent, bousculent et entreprennent de détruire ce que les gens d'Aix, de Cologne, de Trèves ou de l'Eifel révèrent comme les meilleurs titres de l'Humanité.

C'est cette émancipation rhénane qu'il faut tenter de réussir.

* * *

Remplacer les fonctionnaires prussiens par des Rhénans authentiques, laisser les Rhénans prélever les impôts rhénans non plus pour la Prusse mais pour la Rhénanie, rendre aux familles rhénanes la direction des écoles de Rhénanie afin que les petits Rhénans soient instruits désormais et éduqués par des pédagogues rhénans, libérer le catholicisme rhénan du protestantisme prussien, le soutenir et le traiter partout avec une cordiale et prompt déference, reconnaître, proclamer et faire resplendir les titres du passé rhénan, telles devaient être les premières directives de notre politique au lendemain de l'armistice.

Si, depuis quatre années, des fonctionnaires rhénans, le fisc rhénan, des pédagogues rhénans, l'orgueil rhénan, le catholicisme rhénan avaient remplacé les bureaucrates prussiens, les scolâtres prussiens, les convoitises, la morgue et l'hérésie prussiennes, il y aurait à présent le long du Rhin des centaines de milliers d'hommes, très bien placés, qui, par intérêt, par amour-propre ou par peur des vengeances prussiennes, s'opposeraient par tous moyens au retour des Prussiens en Rhénanie.

Et pour empêcher ce retour, quel meilleur moyen qu'une fédération de la Rhénanie et de la Belgique ?

* * *

Prosperité économique, sécurité militaire, prestige diplomatique, splendeur et bienfaisance culturels, libertés et rayonne-

ment catholiques, tels étaient les enjeux de cette politique. Nous possédions des atouts qui nous permettaient d'escompter le succès. Nous les indiquerons bientôt.

Notre timidité, notre ignorance, le refus de servir l'Église ou l'oubli des avantages de pareille mission, la peur de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, la peur aussi de la France en même temps qu'une certaine servilité vis-à-vis de ses désirs ou de ses volontés, nous ont fait perdre un temps infiniment précieux. Entraînés par autrui, nous essayons maintenant d'atteindre des objectifs beaucoup moindres et presque médiocres, par la force. Le moment reviendra de viser plus haut et d'employer d'autres méthodes, celles-là mêmes qui s'imposaient au lendemain de la guerre. Pouvions-nous avoir alors plus d'indépendance, de fierté, d'audace et d'entregent !...

N. WALLEZ,
Professeur à l'École Supérieure
Commerciale et Consulaire de Mons.



La situation politique vue de Wallonie

Depuis que les Belges se querellent entre eux, il n'a jamais été prononcé de paroles plus graves que celles auxquelles M. Pouillet s'est laissé porter dans l'article de la *Revue catholique*.

« L'heure a peut-être sonné, dit cet ancien ministre, où l'avenir de la Belgique va se jouer sur la carte de l'Université de Gand. » Le projet Van Cauwelaert représentait le maximum de concessions que pussent faire les Flamands. Il s'en était fallu de quelques voix que la Wallonie ne le fit déjà échouer à la Chambre. Or, voici qu'elle a réussi à le tenir en échec au Sénat. « L'antagonisme entre les deux moitiés du pays est donc flagrant. Aux Wallons de dire qu'il est irréductible. J'espère encore que la bonne parole sera prononcée. » Et quelle serait cette bonne parole encore attendue grâce à quoi le conflit s'arrangerait ? Elle consisterait pour les Wallons à dire aux Flamands : « Nous admettons, chez vous, dans la vie officielle, pour la langue flamande, ce que nous exigeons chez nous pour le français. » Si cela n'est pas dit et si la Wallonie persiste dans l'attitude où elle s'est maintenue jusqu'ici, les Wallons auront à tâcher d'assumer seuls, ou « avec leurs alliés », le gouvernement de la Belgique. Cela, évidemment, n'ira pas tout seul. Cela n'ira même pas du tout, car les Flamands n'ont pas le goût de faire vœu d'obéissance parfaite entre les mains des Wallons ; ils ne sont pas des Sénégalais qu'on colonise de Liège ou de Paris ».

Et après, qu'arrivera-t-il ? M. Pouillet ne le dit pas explicitement, mais seulement entre les lignes ; il arrivera sans doute que les Flamands entreront en révolte contre les Wallons et leurs alliés, impuissants à les gouverner. Forts comme ils sont, ils remporteront sûrement la victoire. Mais, ils n'abuseront pas de cette victoire pour attenter au droit des Wallons, car le programme flamand « laisse complètement intacts les droits des Wallons, les situations wallonnes, la Wallonie toute entière ». N'ayant pu triompher par la persuasion au Parlement, le moins qu'on puisse craindre est donc que les Flamands ne réalisent *autrement* le triomphe qu'ils sont, paraît-il, en droit et en force de remporter. C'est précisément cet *autrement* qui constitue une perspective épouvantable.

* * *

Mais, les choses en viendront-elles là ?

Certains soupçonnent que M. Pouillet a un peu grossi la voix pour se faire mieux entendre ; il a voulu, disent-ils, rallier à son parti les trente et un indécis qui, au Sénat, tout en repoussant le projet Van Cauwelaert, n'ont point osé voter les projets Magnette et Speyer. Des journaux ont traité cette manœuvre de chantage flamingant. Le mal est, non pas tant que chantage il y ait, mais plutôt qu'un chantage en cette matière soit possible. Un matamore qui crie en flamand dans le désert n'est guère à craindre : le vent emporte ses rodomontades. Le danger ne naît qu'au moment où une puissante armée se montre prête à donner l'appui de sa force aux paroles menaçantes du chef.

Ce n'est point le cas, ici, dira-t-on. Les exigences des parlementaires flamands sont en avance sur celles du peuple qu'ils représentent. L'armée flamingante n'est point aussi nombreuse ni aussi créée que son capitaine le donne à entendre. Elle n'a fait parler d'elle ni au 28 janvier, lors de la manifestation antiflamingante, ni après. C'était pourtant le moment ou jamais de montrer ce qu'elle savait faire !

On peut répondre à cela qu'au 28 janvier, les Flamingsants n'avaient pas à bouger, puisque la Chambre leur avait donné gain de cause.

Quant aux événements graves qu'annonce M. Pouillet, il suffirait déjà qu'ils fussent possibles pour que les Wallons dussent se préoccuper d'empêcher qu'ils n'éclatent. Mais ce n'est pas un alarmiste qui sonne l'alarme. Et puisque un homme aussi considérable et d'une aussi grande loyauté que M. Pouillet les annonce comme à peu près certains, c'est le signe qu'ils sont à tout le moins probables.

Légitime ou non, l'obstination des Flamingsants menace donc de faire voler en éclats la Belgique.

La Wallonie ne se dérobera certainement pas au devoir que M. Pouillet lui prescrit d'empêcher que cette atroce conjoncture n'arrive. J'aperçois même déjà en pays wallon les signes d'un progrès de l'esprit public d'où pourra sortir le salut. Nous verrons tout à l'heure quels ils sont.

* * *

Mais il faut auparavant faire connaître à M. Pouillet la double exagération dont il se rend coupable lui-même en exposant la mesure de notre propre culpabilité, à nous Wallons.

Nous avons des torts, aux yeux de la Flandre flamingante : mais il y a d'autres coupables que nous de l'échec de ses revendications linguistiques. Il y a premièrement les Flamands fransquillons, sans compter les Bruxellois. Fussent-ils unanimes à vouloir s'opposer aux Flamands, les Wallons en seraient bien empêchés, puisqu'ils sont moins nombreux au Parlement que leurs antagonistes. Leur toute-puissance n'est donc faite que du concours qu'ils reçoivent, dans la lutte engagée autour de Gand, des Flamands fransquillons et des Bruxellois. Pour être juste, le chef de la droite flamingante devrait répandre une partie de ses réprimandes sur certains mandataires de Flandre et de Bruxelles. (Mais ce lui serait plus difficile de blâmer des hommes, aussi Flamands que lui, coupables seulement de n'être pas comme lui partisans de la flamandisation officielle de la Flandre.) Si la Flandre n'a pas triomphé, c'est qu'elle n'est point unanime à vouloir le triomphe.

M. Pouillet répondra à cela qu'il s'en faut seulement de quelques voix que l'unanimité ne soit acquise. Et ceux qui admettent qu'un avis est bon et doit être suivi dans une région dès là qu'il est partagé par le plus grand nombre de ses habitants, n'auront rien à lui répliquer. Toujours est-il, comme je le disais plus haut, que M. Pouillet demande à la Wallonie un compte trop rigoureux des déconvenues flamingantes et que ses propres frères de Thielt et de Gand mériteraient autant que nous le reproche de pousser la Flandre à bout et la Belgique à la ruine.

Je me permettrai de faire entendre à M. Pouillet et à son groupe un autre blâme que leur adresse obstinément la Wallonie. C'est précisément celui d'avoir jadis commis le même crime dont il accuse aujourd'hui les Wallons.

On discutait en 1921 un projet de loi sur l'emploi des langues en matière administrative. La Wallonie n'en voulait pas ; elle le traitait et le traite encore injurieusement de loi von Bissing. Unaniment ou presque, elle le repoussa. Et savez-vous ce qui arriva ? L'on vit alors M. Pouillet et son groupe s'unir aux Bruxellois pour imposer au pays wallon, une loi que ses mandataires considéraient comme une tentative de bilinguisme, c'est-à-dire comme la plus odieuse des brimades. Ce jour-là, la Flandre, aidée par Bruxelles, se dressa contre la Wallonie. En ce moment, la situation est retournée et ce sont les Wallons alliés aux Bruxellois qui se dressent contre la Flandre. Ils ont tort ? Leur tort n'a été que de copier la façon d'agir des Flamands.

Nous pourrions peut-être rappeler ici qu'en 1921 les Wallons proposèrent à la Constituante de réformer le statut fondamental de l'Etat belge de façon qu'on n'arrivât plus à des situations pareilles où une région oppose à l'autre sa volonté. La Flandre s'y opposa.

Mais si la Flandre voulait avouer qu'elle s'est alors trompée et consentir à réparer, une bonne part de la Wallonie viendrait assez promptement à résipiscence pour le plus grand contentement des Flamands et la pacification du pays. Nous dirons plus loin quelles conditions les Wallons mettraient à leur repentir et à leur changement d'attitude.

* * *

LE GLOBE

OFFICE INTERNATIONAL DE VOYAGES

3, Avenue Louise, BRUXELLES. Tél. 271.76

::: Directeur : A. DE STAERCKE :::

Passages maritimes et aériens pour toutes destinations auprès des compagnies
Billets de chemin de fer — coupons de séjour pour les hôtels à Lourdes
Demandez le programme de nos voyages en groupe saison d'été 1923

Organisation soignée de voyages de noces et particuliers — Renseignements gratuits.

Concerts spirituels à Bruxelles

Le TROISIÈME CONCERT SPIRITUEL de cette saison, aura lieu,
le Samedi 28 et le Dimanche 29 Avril prochain, à 2 1/2 h.,
au Conservatoire de Bruxelles, sous la direction de M. JOSEPH JONGEN.

Cette séance sera consacrée à l'exécution de :

“ L'ORATORIO DE NOEL ”, de J. S. BACH
pour Quatuor, Solo, Chœurs, Orgue et Orchestre

Les solistes engagés pour ce Concert sont :

M^{lle} MARGUERITE THYS, soprano, soliste des Concerts Colonne de Paris,
des Concerts du Conservatoire de Bruxelles et des Concerts spirituels ;

M^{me} META REIDEL, contralto, soliste des Concerts du Concertgebouw
d'Amsterdam ;

M. M. WEYNANDT, ténor, soliste des Concerts du Conservatoire, des
Concerts spirituels et Directeur des Chœurs de la Société ;

M. MURRAY DAVEY, basse du Covent Garden de Londres, de l'Opéra
de Paris et du Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles ;

M. R. TELLIER, organiste.

Les billets pour les deux séances sont en vente chez M. J. DELVIGNE,
19, rue de Namur, à BRUXELLES, à partir du 23 mars, aux prix suivants :
Fauteuil, Baignoire ou Première loge : 15 francs. — Strapontin, Chaise
et Deuxième loge : 10 francs. — Troisième galerie de face : 6 francs. —
Troisième galerie de côté : 4 francs.

SECRETARIAT DE LA SOCIÉTÉ : 26, rue du Bourgmeistre, à IXELLES

Banque Belgo-Luxembourgeoise, S^{té} A.

SIÈGE SOCIAL : 3, Boulevard Anspach (Place de Brouckère), à BRUXELLES

CAPITAL 10.000.000 DE FRANCS

SUCCESSALES : Bruxelles, Luxembourg. — AGENCES : Stavelot, Esch s/Alzette, Ettelbrück, Grevenmacher. —

BUREAUX AUXILIAIRES : Eupen, Malmédy, Trois-Ponts, Vielsalm.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

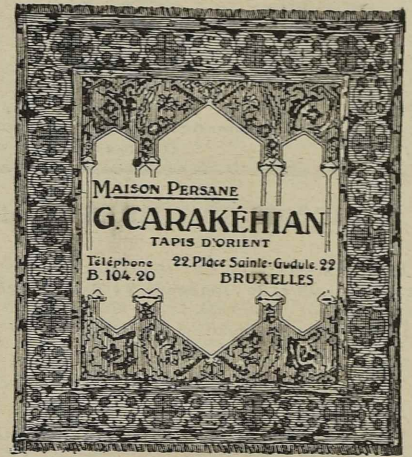
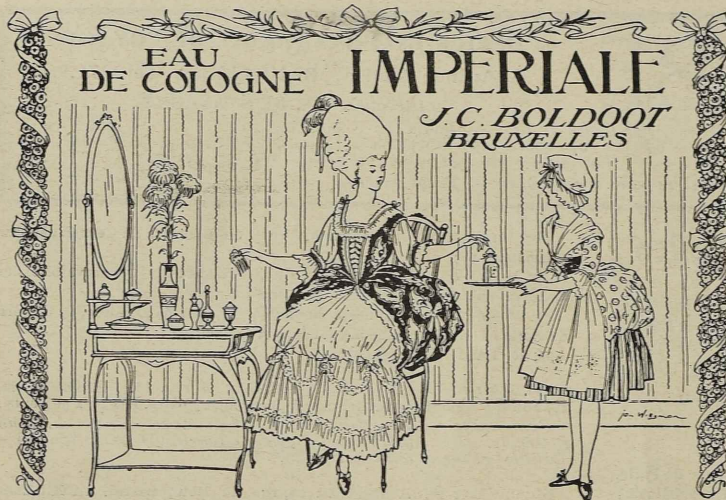
« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ONT AI
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.
IL EST INCOMPARA
BLE PAR SA CON
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR
TISTIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



LIVRES, JOURNAUX
—
REVUES ET PÉRIODIQUES
ANGLAIS
—
LIVRES EN LOCATION

W. H. SMITH & SON
ENGLISH BOOKSHOP
78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES
TEL. 6283

DÉPÔT CENTRAL EN BELGIQUE DE
TOUTES LES PUBLICATIONS ANGLAISES & AMÉRICAINES

SERVICE D'ABONNEMENTS
A TOUS LES JOURNAUX
ANGLAIS

INSERTION D'ANNONCES

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Cathérine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE
Vêtements pour Hommes et Enfants
COUPE IRREPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

CH^S SACRÉ & C^{IE}

Agents de change agréés

MAISON FONDÉE EN 1875

52, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES-CENTRE
TÉLÉPH. 233-73

Succursale : 27, rue Ernest Solvay, IXELLES
TÉLÉPH. 285.54

COMPTE CHÈQUES-POSTAUX 4121

Ordres de Bourse — Renseignements financiers —
Encaissement de coupons — Change
Régularisation de titres

Abonnez-vous à notre publication
LA REVUE DE LA SEMAINE
Abonnement : 10 francs l'an

Études objectives de toutes valeurs cotées ou non —
Comptes-rendus des assemblées — Physionomie
boursière de la semaine. — Relevé des cours de bourse
mis en regard des cours pratiqués huit jours
auparavant, etc.

ENVOI GRATUIT A L'ESSAI SUR DEMANDE

Il n'est pas douteux en effet que, par-dessus la tête des fransquillons de Flandre, qui sont peu nombreux, et finiront sans doute par devoir écoper, par-dessus les Bruxellois, qui n'ont rien à perdre et ne perdront tout au plus qu'un peu de vaine gloire, la Flandre et la Wallonie ne puissent se comprendre, s'entendre et se réconcilier dans une Belgique désormais apaisée. Cette réconciliation et cet arrangement pourraient vite devenir définitifs, car ils seraient obtenus sans sacrifices coûteux de part ni d'autre.

Les Bruxellois se sont crus tout désignés pour jouer le rôle d'arbitre et de médiateur dans la bagarre. Dépourvus pour leur part de préjugés linguistiques, avec la demi-douzaine de Wallons et de Flamands qui étaient dans le même cas, ces arrangeurs ont pensé que des solutions transactionnelles pouvaient être trouvées à un problème qui est entièrement d'amour-propre. Leur zèle n'a pas abouti. Il a même failli tout brouiller. Leurs interventions n'ont eu d'autre résultat que de rendre les deux antagonismes plus enragés qu'ils n'étaient, pour la bonne raison qu'aucun des deux ne ratifiera jamais les sacrifices obtenus par force de son amour-propre linguistique et racique. Que les Bruxellois cessent donc de jeter leurs poids dans la balance pour réaliser des injustices jumelles qui risquent de devenir irréparables. Qu'ils consentent à se tenir un moment tranquilles pendant que les Wallons et les Flamands causeront sérieusement.

Il reste à savoir qui prendra la parole dans cette conversation qui serait un dialogue, et ce qu'on y dirait.

* * *

La Flandre a ses plénipotentiaires tout désignés. Elle fait assez de tapage autour de MM. Pouillet et Huysmans pour qu'on sache qu'ils sont ses porte-parole authentiques.

Quant à la Wallonie, elle a comme interprète l'Assemblée Wallonne. C'est comme je vous le dis. Que le lecteur ne juge point l'Assemblée Wallonne par les bruits que les journaux bruxellois font courir sur son compte. Renfermant une quarantaine de sénateurs et députés, les maîtres de nos plus grandes villes, des industriels, des professeurs d'université, les chefs de la très influente Association Wallonne du Personnel de l'Etat, l'Assemblée Wallonne constitue vraiment à l'heure présente les États Généraux de la Wallonie. Les chefs anticléricaux y sont depuis sa fondation. Seuls, les catholiques y manquaient. Mais un grand nombre d'entre eux ont reconnu qu'ils se devaient d'en être. Cela, pour des raisons qu'il m'est arrivé déjà d'exposer dans la *Revue catholique* du 27 décembre dernier. Au cours d'une réunion tenue à Namur le 7 avril, le député Sinzot (qui avec MM. Destrée et Bovesse détient le record de l'éloquence en Wallonie) a fait connaître qu'il était prêt à y entrer. Plusieurs de ses collègues du Parlement (MM. Pastur, De Bruycker, et Winandy) l'y attendaient déjà. Je sais que d'autres sont disposés à l'y suivre bientôt. C'est pourquoi il est de plus en plus impossible de prétendre ignorer l'Assemblée Wallonne et de contester son autorité.

Certes, l'Assemblée Wallonne n'a pas encore une opinion unanime quant aux questions que posent en notre pays les revendications flammingantes. Et peut-être certains messagers de la Flandre consciente et organisée ne doivent-ils pas désespérer d'y rencontrer de terribles complications pour la réalisation de leurs projets. Ce n'est point un secret pour les Wallons au courant des choses de leur pays qu'à l'Assemblée Wallonne, où se reflètent toutes les opinions de la Wallonie, il y a des gens bien faits pour s'entendre avec les plénipotentiaires du *Vlaamsch Verbond*. Ils constituent ce que nous appellerons l'aile gauche de l'Assemblée ; plusieurs d'entre eux, depuis qu'ils ont l'usage de la parole et de la plume, prononcent volontiers les mots de « séparation administrative », sans d'ailleurs trop savoir que mettre sous ces vocables sonores ; en 1921, ils essayèrent d'entraîner l'Assemblée à se rallier au programme du *Vlaamsch Verbond*. Ceux-là prétendent évidemment avoir autant de patriotisme que ceux qui les accusent d'en manquer. Si je les place à gauche, c'est seulement parce que leur tournure d'esprit les porte plus à songer à la Wallonie qu'à la Belgique. Qu'est-ce que la destruction de l'Université de Gand peut bien leur faire, demanderez-vous, puisque leur zèle est entièrement tourné vers la défense de la Wallonie ?

J'avouerai qu'un premier abord leur conduite ne paraît pas avoir été parfaitement logique. Mais elle s'explique pourtant. D'abord, il fallait ne pas paraître moins chics que les Wallons qui volaient au secours de la langue française attaquée en Flandre. Ensuite, ils ont sauté sur l'excellente occasion qui s'offrait d'agiter la Wallonie et de lui faire prendre conscience d'elle-même. Enfin, ils ont voulu montrer qu'il faudrait compter avec la Wallonie, et n'ont pas été fâchés de pouvoir rendre aux Flamands impérialistes l'embêtement qu'ils nous

avaient causé en 1921 en nous imposant la loi von Bissing dans les conditions que je rappelais tantôt. Ils ont résolu, en gardant en main le gage de l'Université de Gand, de tenir une monnaie d'échange pour le jour où la Flandre consentirait à venir, sans être épaulée par les Bruxellois, traiter avec la Wallonie. Le lecteur peut être assuré que de nombreux Wallons lâcheraient l'Université française de Gand, s'ils étaient convaincus que leur Wallonie restera désormais à l'abri des atteintes du flamingantisme se présentant sous la forme du bilinguisme. L'opposition aux rêves flammingants n'est donc, pour toute une catégorie de Wallons, qu'une manœuvre provisoire destinée à sauvegarder leurs droits qu'ils estiment en péril.

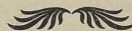
Les autres Wallons, eux, ceux qui ne sont pas à l'aile gauche de l'Assemblée Wallonne, voient bien aussi que la Wallonie est en péril de bilinguisme ; mais ils songent encore davantage, ou du moins autant, au danger de destruction que le flamingantisme fait courir à l'unité belge. On nous a toujours répété que la couture qui attachait ensemble les deux morceaux de la Belgique est la langue française. Si bien que, quand M. Pouillet annonce qu'il va falloir « en découdre avec les Wallons », nous avons tendance à vouloir, par patriotisme, préserver cette couture et mettre tout en œuvre pour maintenir en Flandre les positions actuelles du français.

Voilà pourquoi les paroles de M. Pouillet auront, pour les Wallons indécis (je songe aux dix-neuf sénateurs wallons, presque tous catholiques, qui n'ont voté ni le projet Van Cauwelaert, ni les projets Magnette ou Speyer), auxquels il les destine, et aussi pour les hommes auxquels un divorce ou une forte décentralisation ne fait point peur, une odeur de séparatisme qui affligera les bons et réjouira les méchants. Les bons ne seront pas convaincus que la Belgique puisse être maintenue dans le système Pouillet ; les méchants n'auront guère de lâcher le bon gage qu'ils tiennent pour les promesses de modération que nous font les Flamands quémandeurs.

M. Pouillet nous semble avoir mis la charrue avant les bœufs. Il n'a pas commencé par le commencement. Il aurait dû d'abord, pour être logique avec lui-même et permettre aux Wallons de se rendre bien compte de ce qu'il veut, établir un projet de séparation, de décentralisation, de fédéralisme, ou d'amitié flamando-wallonne, puis démontrer que son projet ne porte aucune atteinte à la volonté de la Wallonie de rester tout à fait française et ne nuit en rien à l'unité belge à laquelle nous restons profondément attachés. L'aile gauche de l'Assemblée Wallonne étant alors rassurée sur le sort de la Wallonie, les autres Wallons l'étant aussi sur l'avenir de la Belgique, tous pourraient être amenés à se rallier au projet de M. Pouillet.

Et ainsi les choses s'arrangeraient entre la Flandre et la Wallonie sous l'œil étonné des Bruxellois.

OMER ENGLEBERT.



La productivité du capital

Lowain, 9 avril 1923.

CHER MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans la controverse qui s'est poursuivie entre Monseigneur Pottier et moi, dans les colonnes de votre hospitalière Revue, touchant la productivité du capital, il me paraît que tout a été dit et redit de part et d'autre.

Pour ce qui me concerne, je ne trouve dans la dernière réponse de mon honorable contradicteur rien qui n'ait déjà été réfuté ou rectifié dans mes articles précédents.

J'y renvoie donc les lecteurs. Ils me sauront sans doute gré de mettre ici le point final et de laisser la place libre à vos autres collaborateurs.

Si je vous écris ce mot, c'est uniquement pour éviter qu'on n'abuse à mon détriment de l'adage : « Qui tacet consentire videtur ».

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués in X^o.

VAL. FALLON, S. J

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Du bruit et de la gloire

La comédienne Sarah Bernhardt escalada d'un pied rapide tous les échelons de la célébrité. Rayonnante incarnation du plus étourdissant cabotinisme, elle connut toutes les ivresses du succès. Idole de la scène, elle avait sa cour d'adorateurs qui ne cessèrent de la promener par le monde de triomphe en triomphe. Elle avait du talent, on lui donna du génie. Elle avait une voix suraiguë et vibrante, mais depuis quelque vingt ans, elle miaulait éperdument comme une chatte en délire ; n'importe, on se récriait sur la voix d'or !

Princesse des attitudes, reine des gestes, Edmond Rostand la proclamait encore la Dame d'Énergie. Elle possédait le fluide mystérieux qui ensorcelle et captive. Elle possédait aussi le génie de la réclame qui met tout en *valeurs*.

A force de répéter qu'elle avait créé le Zanetto de Coppée dans le « Passant », la Dona Sol de Hugo, l'Aiglon de Rostand, l'Hamlet de Shakespeare, le Phèdre de Racine, les fanatiques finirent par croire, peut-être le pensait-elle aussi, que ces grands poètes n'existaient que par elle, trop heureux d'être ses très humbles servants.

Vivante, on lui décerna la Croix de la Légion d'Honneur, morte, l'apothéose. On réclame pour elle des plaques de marbre, on veut la couler en bronze, en attendant qu'on la panthéonise.

Mais, soyez-en assurés, on s'apercevra bientôt qu'elle n'était qu'une comédienne, qu'elle a joué un rôle et que tout de même il y aurait indécence à lui laisser confisquer des honneurs encore attendus par les sauveurs de la patrie.

La voix d'or éteinte et le corps souple gisant dans la bière, même en bois de rosier, elle eut beau remplir l'Europe et les Amériques du bruit de son nom : ce n'est que du bruit, du bruit qui tombe, du bruit qui meurt. Les grandeurs de chair, comme les appelle Pascal, s'évanouissent au souffle de la mort : ce n'était qu'une ombre, elle passe. Mensonge, la grâce ; vaine, la beauté, et François de Borgia recule épouvanté devant Isabelle, pâture des vers.

La gloire, c'est autre chose : *clara notitia cum laude* : une grandeur réelle comme au loin. Posséder la gloire, c'est être grand et qu'on le sache. Voici la gloire qui remplit la terre et monte toujours plus radiante de la terre aux cieux. Tandis que se déroulaient à Paris les obsèques somptueuses de la vieille tragédienne, presque en même temps avait lieu le transfert du corps de la petite Thérèse de l'Enfant Jésus du cimetière de Lisieux à la chapelle du Carmel, 30.000 pèlerins y assistaient et le monde entier tressaille d'émotion. D'ici à quelques jours, elle sera placée sur les autels et toute l'Église acclamera la nouvelle bienheureuse.

Rien n'est fugace comme le bruit des cymbales de la publicité, les journalistes écrivent sur le sable et leurs articles sont morts-nés. On a calculé que mises bout à bout, les lignes consacrées à Sarah Bernhardt, feraient le tour du globe, et déjà la suaire glacé s'étend sur sa mémoire. Demain, on ne se souviendra plus qu'elle a passé sur la scène.

Depuis son *jour natal*, le 30 septembre 1896, depuis le jour où la blanche colombe s'est envolée vers le ciel, parce qu'elle ne pouvait plus respirer l'air d'ici-bas, elle est entrée dans l'immortalité. Elle ne faisait que vivre sur cette terre, palpitante d'amour divin. En mourant, elle commença de vivre, la tombe fut son berceau, la thaumaturge en a surgi répandant par centaines de mille les prodiges de tout genre, les faisant tomber en pluies de roses. La petite carmélite dans l'éclat des miracles est apparue sainte, héroïque, vénérable, demain bienheureuse. L'Église lui met au front le nimbe qui ne s'efface pas. Elle est sacrée pour toujours dans la pérennité d'une gloire impérissable.

La reine de théâtre, c'est la Salomé dont la destinée tient en deux mots : *saltavit, placuit*, elle a sauté, elle a plu, fini son rôle d'amuseuse, en vain s'y est-elle acharnée jusqu'au delà des quatre-vingt ans, elle est descendue des planches de la scène, qu'elle ne quittait presque pas, entre les planches du cercueil, la petite pellette de terre est tombée sur elle, fini, fini sans retour.

La « petite reine » éblouissante de beauté emploie son paradis,

selon son vœu, « à faire du bien », ange consolatrice de toutes les misères, convertisseuse de pécheurs, bienfaitrice de l'humanité.

Durant sa longue existence enfiévrée et vertigineuse, la Sarah a couru affolée après le succès, après la renommée ; elle a demandé à tous les échos du monde de répéter son nom et les échos lui ont répondu. Ce fut un beau tintamarre ! Dès qu'il menaçait de faiblir, dès que les cuivres s'assourdisaient, elle les ranimait par un nouvel appel. A la curiosité des foules, elle jetait un nouvel aliment : la sculpture, la littérature, le cinéma, les randonnées à l'étranger, l'originalité de ses goûts, et il fallait bien que l'attention publique toujours violente, toujours fouettée, se retournât sur celle qui ne cessait de tambouriner son nom avec fracas. Dur métier que d'être une vedette et de le rester ! Tout l'art scénique et son maquillage n'y suffiraient pas. Fut-elle assouvie, l'ambitieuse du bruit ? Non ! L'opinion n'est qu'un fantôme, dès qu'on pense l'éteindre, il s'échappe.

La petite Thérèse eut la passion de son néant. Écoutez la cécile enfant :

« J'ai compris ce qu'est la véritable gloire. Celui dont le royaume n'est pas de ce monde me montra que la royauté seule enviable consiste à vouloir être ignorée et comptée pour rien, à mettre sa joie dans le mépris de soi-même. Ah ! Comme celui de Jésus, je vous lais que mon visage fût caché à tous les yeux, que sur la terre personne ne me reconnût : j'avais soif de souffrir et d'être oubliée. »

Et Dieu a voulu qu'il y ait peu de visages aussi popularisés que le sien et qu'on ne puisse en contempler l'image délicate sans lui porter respect et amour.

Enclose dans son cercle de famille et dans son cloître, elle avait horreur du bruit, elle s'abimait avec délices dans le silence de la retraite.

« Quel bonheur, a-t-elle écrit, d'être si bien cachée que personne ne pense à vous ! d'être inconnue même aux personnes qui vivent avec vous ! Je n'ai jamais désiré la gloire humaine. Le mépris avait eu de l'attrait pour mon cœur, mais ayant reconnu que c'était encore trop glorieux pour moi, je me suis passionnée pour l'oubli... Que je sois foulée aux pieds, oubliée comme un petit grain de sable. »

Et s'échappant à vingt-quatre ans des liens de la mortalité, la voilà brûlant les étapes, enjambant les intervalles de la rigide discipline romaine, la voilà au pinacle, elle n'a pas attendu vingt-cinq ans pour être proclamée vénérable et moins de deux ans après, elle est placée sur les autels.

L'univers catholique retentit de son nom, sa louange est sur toutes les lèvres, sa tombe attire les multitudes, sa vertu embaume les âmes d'un parfum d'édification, ses bienfaits se multiplient à foison, elle est universellement vénérée, aimée, priée, elle a conquis tous les cœurs et le Pape lui-même met toute sa confiance dans l'enfant gâtée du Bon Dieu.

J. SCHYRGENS.

La renaissance européenne et la campagne pour les États-généraux

Nous avons trop souvent évoqué dans cette *Revue* l'idée de la représentation des intérêts pour ne pas relever en termes sympathiques la pensée qui préside à un mouvement français dont Georges Valois nous donne les lignes maîtresses dans un article que publie la *Revue universelle* du 15 mars. C'est le titre même de cet article que nous transcrivons ici.

Plusieurs fois nous l'avons dit : on peut tomber d'accord que la représentation des intérêts est équitable, opportune, très salutaire et diverger quant à la formule dans laquelle doit se concrétiser cette représentation de même que sur les transformations qu'elle doit entraîner dans le régime de nos institutions politiques (1).

L'initiative française à laquelle nous faisons allusion nous paraît heureuse précisément parce qu'elle permet, au moins provisoirement, de faire abstraction de ces divergences de vues.

(1) Dissemblables sont, par exemple, à ce point de vue les conceptions de Monseigneur Pottier, de Maurras, de Dugué.

Voici un extrait significatif de la proclamation lancée par le comité d'action :

« Si les Français sont d'accord sur la nécessité d'un redressement de l'État, ils ne le sont pas sur la forme de ce redressement.

» En conséquence, les membres du Comité *décident de ne pas mettre en cause les institutions politiques*, ni entre eux, ni en ce qui concerne leur action collective.

» Mais l'union est possible en ce qui concerne la représentation devant l'État.

» En effet, *la représentation et la souveraineté étant séparées*, la cause de division entre Français se trouve écartée.

» Tous peuvent s'entendre et s'unir sur le mode de représentation des intérêts qui, jusqu'ici, n'ont pas été représentés.

» Le vœu général des Français est d'organiser la représentation des intérêts.

» Or, dans le cadre de la représentation des intérêts, il n'y a plus de partis se disputant l'État ; il y a des laboroureux, des industriels, des savants, des patrons et des ouvriers, des Bretons, des Normands, des Flamands, des Lorrains ou des Provençaux, et finalement des Français unis dans une même volonté de grandeur et de prospérité française. »

Les deux phrases que nous signalons expriment un caractère essentiel de cette initiative que Georges Valois a soin de mettre en relief.

Le comité d'action, recruté parmi les républicains en même temps que parmi les royalistes, ne met nullement en cause les institutions qui incarnent actuellement la souveraineté politique en France.

Il entend seulement promouvoir l'organisation et la convocation d'une assemblée, dénommée par lui « États généraux » qui aurait qualité pour faire valoir, devant les pouvoirs politiques constitutionnels, les vœux des grandes corporations professionnelles et régionales, corporations religieuses ou scientifiques aussi bien que corporations économiques.

Ainsi présentée, l'idée de représentation des intérêts nous paraît de nature à rallier de nombreux suffrages. Les objections soulevées par les tenants de l'organisation politique moderne s'évanouissent d'elles-mêmes. Rien ne les empêche de s'unir aux partisans d'une organisation politique différente pour faire une place dans le pays légal à la représentation des intérêts.

Cette représentation des intérêts — ces « États généraux » si l'on préfère reprendre une dénomination d'autant — serait naturellement amenée à élaborer des projets, à formuler des « cahiers » exprimant un ensemble de desiderata. Et après ?

Après l'on verra ce qui s'impose, ce qui est réalisable, pour le bien commun... La politique est la science du possible.

GEORGES LEGRAND.

La critique

Dans la *Revue des Jeunes* du 25 mars, M. René Johannet donne d'admirables extraits d'une étude d'Ernest Hello, sur « M. Renan, l'Allemagne et l'athéisme », parue en 1850. Les lignes consacrées à la critique sont aussi vraies aujourd'hui qu'alors !...

« La critique, entre vos mains, au lieu d'être une arme, devient une divinité : elle ne cherche pas pour trouver. Elle cherche pour chercher. Car, si une fois elle avait trouvé, il lui faudrait adorer autre chose qu'elle-même ; elle cherche pour chercher : de cette façon-là elle s'adore pour toujours, et son investigation n'aura pas de fin. Si la vérité demandait à la critique : Quelle récompense veux-tu ? dit M. Renan. Nulle autre que de t'avoir cherchée, répondrait la critique. Voilà la réponse officielle. Mais voici la vraie réponse : Nulle autre que moi-même. Je n'ai que faire de toi. C'est moi qu'il s'agit de glorifier. Je te défends d'apparaître, tu m'effacerais. Et ainsi triomphante, la critique attire en faisant le vide... Le néant est son idéal ».



ITALIE

L'antilibéralisme de Mussolini

Un article du chef lui-même vient de provoquer une vive polémique dans la presse de la Péninsule. C'est qu'il y a exprimé plus clairement et plus brutalement que jamais son sentiment sur le libéralisme poli-

tique qui a fait jusque tout dernièrement la pluie et le beau temps dans le royaume d'Italie. Notre mission de chroniqueur italien nous oblige à donner connaissance aux lecteurs de la *Revue catholique* des idées développées dans cet article retentissant. Nous ne pouvons mieux faire qu'en traduire les passages essentiels.

* * *

Mussolini commence par affirmer et montrer que le temps du libéralisme est passé, quoi qu'en pensent certains politiques italiens, qui se figurent posséder les principes invariables de la conduite des États pour tous les temps, pour tous les lieux et pour toutes les conditions.

« C'est absurde. Le libéralisme n'est pas le dernier mot ni la formule définitive de l'art de gouverner. Dans cet art difficile et délicat, qui travaille la plus réfractaire des matières, puisque c'est une matière vivante, on ne trouve pas l'unité aristotélicienne de temps, de lieu et d'action.

« Les peuples ont été gouvernés, au cours des siècles, plus ou moins heureusement, selon des méthodes très diverses. Le libéralisme est la méthode du XIX^e siècle, qui n'est pas stupide, comme le prétend Daudet, parce qu'il n'y a pas de siècles stupides ni de siècles intelligents, et que dans tout siècle, intelligence et stupidité alternent selon une proportion fort variable. Mais du fait que le libéralisme convenait au XIX^e siècle, marqué par le développement du capitalisme et l'affirmation du principe de nationalité, il ne suit pas qu'il s'adaptera également bien au XX^e qui se présente avec des caractères tout différents

« Le fait prouve plus que le livre et l'expérience plus que la doctrine. Or les grandes expériences d'après guerre, les grandes expériences auxquelles nous assistons actuellement, démontrent la faillite du libéralisme. En Italie et en Russie, les faits ont prouvé que l'on peut gouverner en dehors du libéralisme, sans le libéralisme, contre le libéralisme. Le fascisme et le bolchévisme nous sortent du libéralisme ».

* * *

Mais qu'est-ce au juste, se demande ensuite Mussolini, que ce libéralisme vers lequel coulent de doux regards tous les ennemis du fascisme ? Suffrage universel ? Chambre siégeant en permanence pour étaler son impuissance et son incompétence ? Liberté, pour quelques audacieux, d'opprimer la liberté de la plupart des citoyens ? Faculté de conspirer contre l'État et de renverser le gouvernement ? Si c'est cela, le libéralisme, on n'en veut pas, on n'en veut plus à aucun prix.

« La liberté, en effet, n'est pas une fin, mais un moyen. Par conséquent, elle doit être contrôlée et gouvernée.

« Jamais, un gouvernement n'a existé s'appuyant exclusivement sur l'assentiment de ses sujets et ne recourant jamais à la force. C'est impossible. L'assentiment populaire est mouvant comme le sable de la plage. On ne peut pas toujours l'obtenir. Et on ne peut jamais l'obtenir complètement. Quoi qu'il fasse, un gouvernement ne peut pas rendre heureux tous ses sujets. Fussiez-vous participant à la sagesse divine, que vous ne pourriez éviter de causer bien des mécontentements. Si la quadrature du cercle est impossible en géométrie, il ne faut pas s'étonner qu'elle le soit également en politique. Or ces mécontentements créent un danger pour le gouvernement qui les a causés. Comment parer à ce danger ? Par la force, par le recours inexorable à la force chaque fois qu'il est nécessaire. Enlevez à un gouvernement quel qu'il soit, la possibilité de recourir à la force — je parle de force physique, de force matérielle — laissez-le armé seulement des principes immortels, il est à la merci du premier groupe audacieux et organisé qui décidera de l'abattre. Le fascisme a jeté au rebut ces théories libérales. Un groupe ou un parti au pouvoir a l'obligation de s'y fortifier et de s'y défendre contre tous ceux qui osent l'attaquer.

« Ceux qui n'ont pas les yeux bandés par le dogmatisme, s'aperçoivent que les hommes sont las de liberté. On en a fait une orgie. La liberté n'est plus la vierge austère pour laquelle surent combattre et mourir les générations de la première moitié du XIX^e siècle, jeunesse intrépide, inquiète et violente qui connut l'aube des temps nouveaux. D'autres mots, aujourd'hui, exercent une fascination bien plus puissante : ordre, hiérarchie, discipline ! »

* * *

Et voici la conclusion, en style fasciste pur :

« Le fascisme, qui n'a pas craint de s'appeler réactionnaire lorsque le libéralisme était honteusement prosterné devant la bête triomphante n'hésite pas aujourd'hui à se dire antilibéral. Il ne tombera pas dans les pièges vulgaires qui lui sont tendus. Qu'on le sache une bonne fois pour toutes, le fascisme ne connaît pas d'idole et n'adore pas de fétiche.

Il a passé déjà et il est prêt à repasser encore, tranquillement, sur le cadavre en décomposition de la déesse Liberté ».

Ainsi s'exprime le chef du fascisme et le maître de l'Italie, dans un article intitulé *Forza e consenso* que publie le dernier numéro de la revue milanaise *Gerarchia*, qu'il a fondée lui-même auprès de son journal de bataille, le *Popolo d'Italia*.

LOUIS PICARD.



FRANCE

Fascisme et Nationalisme contre Etatisme

A titre documentaire, ces lignes de Ch. Maurras dans l'Action Française du 9 avril :

I. — FASCISME ET NATIONALISME CONTRE ETATISME.

Si l'on veut rétablir l'Etat, il faut en finir avec l'Etatisme. En d'autres termes, si l'on veut que l'Etat recommence à remplir les fonctions qui lui sont propres, il faut qu'il cesse d'exercer celles qui lui sont étrangères. C'est le point de vue politique. Il y a trente ans que nous supplions le public français d'y venir. Nous l'en priions d'abord comme décentralisateurs soucieux de rendre au pays ses libertés que l'Etatisme confisque. Nous l'en priions un peu plus tard comme monarchistes ambitieux de rétablir une autorité que l'Etatisme disperse, énerve et humilie.

Nous nous placions ainsi à deux points de vue, l'un et l'autre politiques. L'expérience s'est chargée de nous faire admirer d'un troisième point de vue ce que fait l'Etatisme des finances, de l'industrie, du commerce, de toute l'économie et même de la vitalité profonde d'un peuple. Il n'en fait rien. Il en fait moins que rien et pis que rien. Le parasitisme administratif a organisé l'inertie, légalisé la stérilité, canonisé le désordre et le mal... On dira (car la réponse est toute prête) que tous les grands Etats formés « à la moderne » en sont un peu là : ce n'est pas complètement faux, les principes révolutionnaires et le Códé Napoléon ayant servi de pierre angulaire aux grands Etats constitués à la moderne ! Mais il y a remède à ce mauvais genre de modernité : nous ne sommes pas fâchés que l'application vigoureuse de ce remède soit le fait d'un homme qui a posé théoriquement pour la réforme et le salut de son pays tous les principes qui furent élaborés ici pour la réforme et le salut du nôtre. Le dictateur italien Mussolini a, en effet, dépassé, assez heureusement, semble-t-il, la période de l'action purement doctrinale. Secondé et favorisé, comme l'avaient été avant lui les nationalistes de son pays, par une constitution monarchique, parce que celle-ci enveloppe forcément d'aristocratie ouverte ou latente, Mussolini peut joindre l'acte à la parole et à la pensée.

Mussolini disait, le 18 mars :

Je pense que l'Etat doit renoncer à ses fonctions économiques, et surtout à celles qui s'exercent par des monopoles, parce que, en telle matière, il est insuffisant. Je pense qu'un gouvernement qui veut soustraire le peuple au malaise de l'après-guerre, doit laisser libre jeu à l'initiative privée, doit renoncer à toute mesure d'intervention ou de restriction : ces mesures peuvent apaiser, pour un temps, les appétits démagogiques, mais l'expérience montre qu'elles sont absolument inutiles aux intérêts et au développement de l'économie nationale.

Telles étaient les paroles. En fait, Mussolini a été conduit à rechercher et à pourchasser l'Etatisme au delà de l'Etatisme de la guerre. Toute la triste évolution démocratique du royaume d'Italie depuis quarante ans a été remise en question. Le correspondant romain de l'*Information*, qui signe Arnaud, énumère cette réaction mémorable de Mussolini :

Depuis qu'il a pris le pouvoir, quarante mille fonctionnaires ou employés ont été licenciés ; un certain nombre de lignes de chemin de fer ont été cédées, pour exploitation, à des sociétés privées ; les subventions dont bénéficiaient les compagnies de navigation ont été notablement réduites ; la remise du réseau téléphonique à l'industrie privée, est à l'étude, le monopole des allumettes est supprimé ; celui des assurances est remplacé par un système nouveau, où le contrôle de l'Etat modère et limite le jeu de la libre concurrence.

Il n'y a pas à se dissimuler que, dans une crise pareille, Mussolini joue gros jeu. Mais, disposant d'un grand pouvoir, il en tire ce qu'un grand pouvoir seul peut donner : un frein à la paresseuse voracité des majorités, une barrière au gaspillage des consommateurs coalisés contre les producteurs. Son autorité étant d'ordre politique et militaire, ne résultant pas du suffrage mais d'une idée nationale et d'un sentiment national, paraît en état d'imposer le nécessaire et le suffisant. Elle ne

pourra le faire qu'à une condition : la durée. Mussolini durera-t-il ? Ou les partis coalisés l'emporteront-ils sur cette généreuse offensive de la raison et de la vertu ?

Il est difficile de déterminer l'avenir. Ce que l'on peut dire, c'est que la direction prise est la seule voie de salut. On ne fera de l'aisance dans notre coin d'Occident appauvri d'hommes et de biens, qu'en rendant aux créateurs de richesses leur liberté. Monarchique par en haut, l'Etat doit être républicain par en bas, c'est-à-dire qu'il doit laisser aux personnes et aux corps une très large autonomie dans le choix de leurs règlements et de leurs lois propres. Ce qu'il doit assurer et, pour l'assurer, contrôler, c'est l'observation stricte de quelques principes généraux présidant aux rapports mutuels des personnes et des organisations. Une armée de fonctionnaires (surtout de fonctionnaires de gestion) lui est plus nuisible qu'utile. Les fonctionnaires doivent servir à représenter l'autorité : qu'ils soient peu nombreux, bien payés, armés d'une puissance efficace et complètement obéis, voilà la règle d'or. Si l'Italie retourne à ces conditions de l'ordre, elle connaîtra par surcroît le progrès, la prospérité, la puissance, et les citoyens s'en trouveront aussi bien et mieux encore que l'Etat.

II. — LA TACHE DU NATIONALISTE FRANÇAIS

Question bien naturelle : Et nous ?

Nous, l'équilibre de nos finances serait, en partie du moins, assurée par la fin de l'Etatisme. Mais nos députés, nos ministres, nos présidents sont, à des degrés divers, des créatures électorales de l'Etatisme, et leur réélection à tous dépend, dans une large mesure, de l'Etatisme maintenu : comment réagiraient-ils contre lui ?

Il suffit que les bénéficiaires d'un privilège étatiste quelconque frottent le sourcil, les menacent de leur mécontentement, de leur vote pour qu'ils baissent la tête et renoncent à leur programme réformateur. La genèse de notre Etat est telle, de la tête aux pieds. Il n'y a pas chez nous cet appui royal, ce fondement héréditaire auprès duquel les fascistes de 1922, comme les nationalistes de 1915, ont pu appuyer et faire agréer des revendications non électorales, anti-électorales même. Pour rétablir l'Etat, pour restaurer les libertés, ils eurent le concours d'une autorité qui était née. Si on ne le possède pas, il faut commencer par rétablir cette autorité. Mais il faut alors se résoudre à fournir un effort beaucoup plus vigoureux et surtout beaucoup plus long. L'*Action Française* existait depuis six ans lorsque, en 1905, pointait à Florence le petit organe du groupe nationaliste des Coppola, des Corradini, des Perdezioni, qui s'appelaient, si je ne me trompe, *Il Regno*, « le Royaume » : neuf ans plus tard, leur quotidien, l'*Idea Nazionale*, tenait déjà la tête de la jeune Italie, leur pensée nationaliste imposait l'intervention guerrière de la péninsule. Le progrès du fascisme a été plus rapide encore. Celui-ci a été servi, assurément, par la réaction spontanée des intérêts lésés par la révolution. Mais le monde entier a vu quelle main secourable lui tendit, en temps opportun, la Maison de Savoie !

...Notre besogne est autrement difficile et complexe, puisqu'il s'agit de restaurer l'Etat en ayant contre soi toutes les forces de l'Etat, de le reconstruire, et, pour cela, de le détruire tout en l'épaulant et le soutenant contre l'Etranger, contre l'Anarchie intérieure et contre lui-même ! Des esprits superficiels crieront à la contradiction. Mais la réalité plus large est aussi plus profonde. Il n'y a pas contradiction, il y a difficulté : d'où la nécessité d'appliquer plus d'attention, d'énergie et de clairvoyance.

Au travail !



Le Cercle Saint Jean de Capistran nous prie d'annoncer la conférence que donnera le mercredi 18 courant, à 20 heures, 34, rue de Stassart, M. Jean Valschaerts, directeur du "Rappel", de Charleroi, sur "L'art du roman" ..

On nous prie d'annoncer aussi la conférence de M. l'Abbé Louis Picard, le mardi 17 courant, à 5 heures, Salle de l'Union Coloniale, 34, rue de Stassart. Sujet : Le fascisme vu de près et l'action catholique en Italie.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara. 4, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

GROS :
rue des Bogards, 16
BRUXELLES

**SAVON
DALTON**
Pour votre toilette



A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

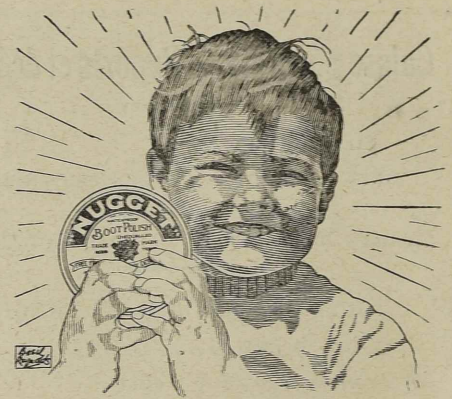


La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer



Un tableau rayonnant !

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES

Typographie — Lithographie

FABRIQUE DE REGISTRES

Articles de Bureau

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur
Maison fondée en 1733

François VANNES Successeur

13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie

COPIE-LETTRES

Chapelets — Livres de prières

LA MAISON DU TAPIS BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS